



Rapport de gestion Pour le trimestre et l'exercice clos le 30 novembre 2021 Faits saillants

- Le BAIIA ajusté¹⁾ s'élève à 42,8 millions de dollars pour le trimestre, comparativement à 35,2 millions de dollars au 4^e trimestre 2020.
- Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation s'élèvent à 31,9 millions de dollars pour le trimestre.
- Les flux de trésorerie disponibles par action diluée²⁾ ont atteint 1,44 \$.
- Le bénéfice net attribuable aux propriétaires s'établit à 24,9 millions de dollars ou 1,00 \$ par action diluée pour le trimestre, en hausse par rapport au bénéfice net attribuable aux propriétaires de 20,1 millions de dollars ou 0,81 \$ par action diluée au 4^e trimestre 2020.
- La dette à long terme a été remboursée à hauteur de 22,7 millions pendant le trimestre.
- Le chiffre d'affaires réseau³⁾ s'établit à 962,5 millions de dollars, en hausse de 8 % par rapport au 4^e trimestre 2020. Le chiffre d'affaires réseau a grimpé de 24 % au Canada et de 12 % à l'International, mais il a diminué de 1 % aux États-Unis à cause de l'effet défavorable des fluctuations du change.
- 164 restaurants étaient temporairement fermés à l'ouverture du trimestre et 82 à sa clôture.
- Malgré une augmentation des fermetures temporaires au cours du premier trimestre de 2022 en raison des restrictions supplémentaires imposées par les gouvernements, au 16 février 2022 seuls 71 établissements étaient toujours temporairement fermés, soit 11 de moins qu'au 30 novembre 2021.
- 259 établissements ont été fermés pendant au moins un jour au cours du trimestre, pour un total d'environ 9 500 jours d'activités perdus.
- Rachat et annulation de 36 600 actions pour une contrepartie totale de 2,2 millions de dollars au 4^e trimestre 2021.
- Dividende trimestriel de 0,185 \$ par action payé le 15 novembre 2021.
- Acquisition de Küto Comptoir à Tartares en décembre 2021.

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition des indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

²⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition des ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire.

³⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition des ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire.



Rapport de gestion Pour l'exercice clos le 30 novembre 2021

Généralités

Le présent rapport de la direction sur la situation financière et les résultats d'exploitation (le « rapport de gestion ») de Groupe d'Alimentation MTY inc. (« MTY ») fournit de l'information additionnelle et devrait être lu de pair avec les états financiers consolidés de la Société et les notes afférentes pour l'exercice clos le 30 novembre 2021.

Dans ce rapport de gestion, « Groupe d'alimentation MTY inc. », « MTY » ou « la Société » désignent, selon le cas, Groupe d'alimentation MTY inc. et ses filiales, Groupe d'alimentation MTY inc. ou l'une de ses filiales.

Les informations et données présentées dans ce rapport de gestion ont été préparées conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et aux interprétations actuellement publiées et adoptées qui s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} décembre 2020.

Le présent rapport de gestion est arrêté au 16 février 2022. De l'information supplémentaire sur MTY, de même que ses plus récents rapports annuels et trimestriels ainsi que des communiqués de presse sont disponibles sur le site Web de SEDAR, www.sedar.com.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS ET UTILISATION D'ESTIMATIONS

Le présent rapport de gestion et notamment, sans s'y restreindre, ses rubriques intitulées « Aperçu à court terme », « Chiffre d'affaires d'établissements comparables » et « Passifs éventuels », renferment des énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs comportent, entre autres, des déclarations relatives à certains aspects des perspectives d'affaires de la Société au cours de l'exercice 2021. Ils comprennent également d'autres assertions qui ne s'appuient pas sur des faits historiques distinctement vérifiables. Un énoncé prospectif est formulé lorsque ce qui est connu ou prévu aujourd'hui est utilisé pour faire un commentaire à propos de l'avenir. Les énoncés prospectifs peuvent renfermer des mots tels but, hypothèse, conseil, intention, objectif, aperçu, stratégie et cible, ou des verbes comme anticiper, croire, estimer, s'attendre à, planifier, projeter, rechercher, s'efforcer, cibler, viser, pouvoir ou devoir, employés notamment au conditionnel ou au futur. Tous ces énoncés prospectifs sont formulés en vertu des dispositions d'exonération prévues par les lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables.

À moins d'indication à l'effet contraire, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion décrivent les prévisions de la Société au 16 février 2022 et, par conséquent, sont sujets à changement après cette date. La Société ne s'engage d'aucune façon à actualiser ou à réviser un énoncé prospectif, que ce soit à la suite d'une information nouvelle, d'événements futurs ou autrement, si ce n'est en vertu des exigences des lois sur les valeurs mobilières canadiennes.

En raison de leur nature même, les énoncés prospectifs sont soumis à des incertitudes et risques intrinsèques. Ils sont fondés sur plusieurs hypothèses qui soulèvent la possibilité que les résultats ou événements réels diffèrent substantiellement des attentes implicites ou explicites qu'ils expriment ou que les perspectives d'affaires, les objectifs, les plans et les priorités stratégiques ne se réalisent pas. En conséquence, la Société ne peut garantir qu'un énoncé prospectif se concrétisera et le lecteur est avisé de ne pas accorder une confiance indue à ces énoncés prospectifs. Dans ce rapport de gestion, les énoncés prospectifs sont formulés afin d'informer sur les priorités stratégiques actuelles, les attentes et les plans de la direction. Ils visent à permettre aux investisseurs et à d'autres de mieux comprendre les perspectives d'affaires et le milieu d'exploitation. Le lecteur est avisé, cependant, que cette information peut être inappropriée lorsqu'utilisée à d'autres fins. De plus, les incidences de la COVID-19 sur les flux de trésorerie d'exploitation et la situation financière du secteur dans lequel la Société évolue et sur la Société elle-même ne cessent de se modifier; tout énoncé prospectif des présentes à cet égard est donc sujet à changement et les conséquences réelles peuvent s'écarter considérablement des attentes évoquées.

Les énoncés prospectifs formulés dans ce rapport de gestion sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses qui sont considérées comme raisonnables au 16 février 2022. Veuillez vous reporter, en particulier, à la rubrique intitulée « Risques et incertitudes » pour une description de certaines des hypothèses clés économiques, commerciales et opérationnelles que la Société a utilisées dans la rédaction des énoncés prospectifs qui figurent dans ce rapport de gestion. Si ces hypothèses se révèlent inexactes, les résultats réels peuvent s'écarter de façon importante des prévisions.

Lorsqu'elle dresse les états financiers consolidés conformément aux IFRS et prépare le rapport de gestion, la direction doit exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables, formuler des hypothèses et utiliser des estimations qui ont une incidence sur les soldes présentés au titre des actifs, des passifs, des produits et des charges et sur les renseignements fournis quant aux passifs éventuels et quant aux actifs éventuels.

À moins d'indications contraires aux présentes, les priorités stratégiques, les perspectives d'affaires et les hypothèses décrites dans le rapport de gestion antérieur demeurent essentiellement les mêmes.

Des facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels s'écarteraient substantiellement de ceux exprimés ou suggérés par les énoncés prospectifs susmentionnés et par d'autres énoncés prospectifs contenus ailleurs dans ce rapport de gestion. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, l'intensité des activités concurrentielles et leur incidence sur la capacité d'attirer la clientèle; la capacité de la Société d'obtenir des emplacements avantageux et de renouveler les baux actuels à des taux acceptables; l'arrivée de concepts étrangers; la capacité d'attirer de nouveaux franchisés; les changements touchant aux goûts de la clientèle, aux tendances démographiques, à l'attrait des concepts, aux profils d'achalandage ainsi qu'aux coûts et taux d'occupation des centres commerciaux et tours de bureaux; la conjoncture économique et financière générale; les niveaux de confiance et de dépenses du consommateur; la demande et les prix des produits; la durée et les conséquences de la pandémie de COVID-19, son impact sur la capacité de rouvrir des établissements et sur la demande de la clientèle au moment des réouvertures ainsi que ses retombées macro-économiques; la capacité de mettre en œuvre des stratégies et des plans de manière à générer les profits attendus; les situations affectant la capacité de tiers fournisseurs de procurer des produits et services essentiels; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre; la volatilité des marchés de valeurs; la volatilité des taux de change ou des taux d'emprunts; les maladies d'origine alimentaire; les contraintes opérationnelles, les décrets gouvernementaux ainsi que l'occurrence d'épidémies, d'autres pandémies et risques pour la santé.

Les facteurs de risque ci-dessus et d'autres qui pourraient donner lieu à des résultats ou événements essentiellement différents des attentes explicites ou implicites formulées dans les énoncés prospectifs sont commentés dans le présent rapport de gestion.

Le lecteur est avisé que les risques décrits ci-dessus ne sont pas les seuls susceptibles d'affecter la Société. Des incertitudes et risques additionnels qui sont inconnus pour l'instant ou qui sont actuellement jugés négligeables peuvent aussi avoir un effet préjudiciable sur son entreprise, sa situation financière ou ses résultats d'exploitation.

À moins d'indication contraire de la part de la Société, les énoncés prospectifs ne rendent pas compte de l'effet potentiel d'éléments non récurrents ou d'autres éléments spéciaux, ou de quelque disposition, monétisation, fusion, acquisition, autre regroupement d'entreprises ou autres opérations qui peuvent être annoncés ou peuvent survenir après le 16 février 2022. L'impact financier de telles opérations et d'éléments non récurrents ou spéciaux peut être complexe et dépend des particularités de chaque cas. La Société ne peut donc en décrire les conséquences prévues de façon concrète ou de la même façon que les risques connus ayant une incidence sur son entreprise.

ENTREPRISE PRINCIPALE

MTY franchise et exploite des établissements de restauration minute, à service rapide et à service complet. La Société vise à devenir le franchiseur de choix en Amérique du Nord et offre au marché des menus diversifiés à travers ses nombreuses marques. MTY exploite actuellement les enseignes suivantes : Tiki-Ming, Sukiyaki, La Crémère, Panini Pizza Pasta, Villa Madina, Cultures, Thai Express, Vanelli's, Kim Chi, « TCBY », Sushi Shop, Koya Japan, Vie & Nam, Tandori, O'Burger, Tutti Frutti, Taco Time, Country Style, Buns Master, Valentine, Jugo Juice, Mr. Sub, Koryo Korean Barbeque, Mr. Souvlaki, Sushi Go, Mucho Burrito, Extreme Pita, PurBlendz, ThaiZone, Madisons New York Grill & Bar, Café Dépôt, Muffin Plus, Sushi-Man, Van Houtte, Manchu Wok, Wasabi Grill & Noodle, Tosto, Big Smoke Burger, Cold Stone Creamery, Blimpie, Surf City Squeeze, The Great Steak & Potato Company, NrGize Lifestyle Café, Samurai Sam's Teriyaki Grill, Frullati Café & Bakery, Rollerz, Johnnie's New York Pizzeria, Ranch One, America's Taco Shop, Tasti D-Lite, Planet Smoothie, Maui Wowi, Pinkberry, Baja Fresh Mexican Grill, La Salsa Fresh Mexican Grill, La Diperie, Steak Frites St-Paul, Giorgio Ristorante, The Works Gourmet Burger Bistro, Dagwoods Sandwiches and Salads, The Counter Custom Burgers, Built Custom Burgers, Bâton Rouge, Pizza Delight, Scores, Toujours Mikes, Ben & Florentine, Grabbagreen, Timothy's World Coffee, Mmmuffins, SweetFrog, Casa grecque, South Street Burger, Papa Murphy's, Yuzu Sushi, Allô! Mon Coco, La boîte verte, Turtle Jack's Muskoka Grill et COOP Wicked Chicken.

Au 30 novembre 2021, MTY comptait 6 719 établissements en activité ; 6 603 étaient exploités en vertu d'une franchise ou d'un contrat de gérance, 23 étaient exploités en coentreprise et les 93 autres étaient exploités par MTY (les « établissements appartenant à la Société » ou « établissements propriétaires »).

Les établissements de MTY : i) se trouvent dans les aires de restauration des galeries marchandes et tours de bureaux et dans les centres commerciaux ; ii) ont façade sur rue ; et iii) se présentent sous une forme non traditionnelle dans des aéroports, des stations-service, des dépanneurs, des cinémas, des parcs d'attractions, des hôpitaux, des universités, des épiceries, des camions-restaurants et en d'autres lieux ou sites partagés par des détaillants. Au cours des 40 dernières années, MTY a développé plusieurs concepts de restauration, dont Tiki-Ming, qui fut le premier concept à être franchisé. Des informations sur d'autres enseignes qui se sont ajoutées à la suite d'acquisitions figurent dans la section complémentaire de ce rapport de gestion.

Par suite de la COVID-19, MTY a également lancé plusieurs cuisines fantômes dans les restaurants existants. Ces cuisines fantômes et les restaurants MTY préexistants bénéficient de synergies résultant de coûts partagés, de l'optimisation du flux de travail et de la capacité de répondre à l'augmentation des commandes à livrer et à emporter.

Les produits rattachés aux franchises proviennent des redevances de franchisage, des droits de franchise, de la vente de projets clés en main, des loyers, de la location d'enseignes, des droits de distribution de fournisseurs, des droits abandonnés de cartes-cadeaux et des frais d'administration de tels programmes ainsi que de la vente d'autres biens et services. Les charges d'exploitation rattachées au franchisage comprennent les salaires, les frais d'administration associés aux franchisés actuels et nouveaux, les charges liées au développement de nouveaux marchés, les frais de mise en œuvre de projets clés en main, le loyer ainsi que les fournitures, produits finis et équipements vendus.

Les produits et charges provenant des établissements appartenant à la Société comprennent leurs recettes et leurs coûts d'exploitation.

Les cotisations aux fonds promotionnels sont fondées sur un pourcentage des ventes brutes déclarées par les franchisés. La Société n'est pas autorisée à retenir les cotisations ainsi reçues et est tenue d'utiliser ces fonds aux seules fins de défrayer des enseignes spécifiques de leurs activités promotionnelles et de marketing.

Les activités de transformation des aliments mentionnées aux présentes contribuent aussi au chiffre d'affaires de MTY. Les deux usines préparent des produits variés qui vont des ingrédients et des plats prêts-à-servir vendus à des restaurants ou à d'autres usines de transformation jusqu'aux plats préparés vendus chez des détaillants. Leur chiffre d'affaires découle principalement de la vente de leurs produits à des distributeurs, détaillants et franchisés. La Société touche également des revenus de ses centres de distribution qui desservent surtout les franchises Valentine et Casa grecque. De plus, la Société génère des revenus provenant de la vente de produits au détail, sous différentes enseignes, vendues chez divers détaillants.

RESPECT DES NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

À moins d'indication contraire, les renseignements financiers présentés ci-après, y compris les valeurs présentées dans les tableaux, sont établis conformément aux IFRS. La définition de tous les indicateurs hors PCGR (principes comptables généralement reconnus), ratios hors PCGR et indicateurs financiers supplémentaires utilisés dans ce rapport de gestion figure dans la section complémentaire présentée à la fin. Ces indicateurs hors PCGR, ratios hors PCGR et indicateurs financiers supplémentaires n'ont pas une définition normalisée au sens des PCGR; il est donc improbable qu'ils soient comparables à des indicateurs similaires présentés par d'autres émetteurs. La Société considère que les indicateurs et ratios hors PCGR ainsi que les indicateurs financiers supplémentaires sont utiles parce qu'ils correspondent aux indicateurs que la direction utilise à l'interne pour évaluer la performance de la Société, pour préparer ses budgets d'exploitation et pour déterminer certaines composantes de la rémunération des dirigeants. La Société est également d'avis que les indicateurs et ratios hors PCGR ainsi que les indicateurs financiers supplémentaires sont utilisés par les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et autres parties intéressées, et qu'ils leur permettent de comparer les activités et la performance financière de la Société d'une période à l'autre; ils leur fournissent par ailleurs une indication supplémentaire du rendement d'exploitation et de la situation financière et font donc ressortir des tendances de l'activité principale qui pourraient autrement passer inaperçues si l'on ne s'appuie que sur des mesures couvertes par les PCGR.

POINTS SAILLANTS D'ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

COVID-19

Durant l'exercice clos le 30 novembre 2021, la pandémie de COVID-19 a continué d'affecter les marchés dans lesquels MTY, ses partenaires franchisés et ses fournisseurs évoluent. Le Canada et certaines parties des États-Unis subissaient toujours les conséquences des restrictions gouvernementales imposées, notamment les limites sur l'accueil de clients dans les restaurants, les heures d'ouverture réduites ou les fermetures temporaires. La campagne mondiale de vaccination s'est intensifiée pendant l'exercice, ce qui a amené la levée graduelle des restrictions dans certains territoires, entre autres la reprise du service en salles à manger et sur les terrasses et la réouverture de plusieurs

restaurants. Néanmoins, le variant Delta a suscité l'émergence d'une quatrième vague à la fin de l'exercice; les infections se sont accrues et avec elles, certaines mesures de santé publique, dont l'obligation de présenter un passeport vaccinal pour avoir accès aux restaurants dans certains territoires. Les perturbations devraient persister en 2022 en raison des incertitudes qui entourent la distribution des doses de rappel des vaccins et la propagation du variant Omicron. Les conséquences à plus long terme de la pandémie sur l'économie et les règles et restrictions qui s'appliqueront aux restaurants de MTY devraient évoluer et avoir des effets sur le réseau dans un proche avenir.

Au 30 novembre 2021, MTY comptait 82 établissements temporairement fermés à cause de la pandémie et plusieurs de ceux qui sont ouverts étaient exploités à capacité réduite. En septembre, octobre et novembre 2021, le réseau MTY a perdu environ 9 500 jours d'activités combinées (environ 8 000 au Canada et 1 500 aux États-Unis); un total de 259 emplacements ont été fermés au moins un jour pendant le trimestre. Les établissements encore fermés se trouvent principalement dans des centres commerciaux, des tours de bureaux et des emplacements non traditionnels tels les aéroports, gymnases et universités.

Comme on l'a déjà mentionné, MTY maintient les mesures mises en œuvre en 2020 afin d'aider ses franchisés et d'assurer la sécurité et le bien-être de ses employés, clients et partenaires. La direction continue de s'adapter pour répondre aux défis présentés par la pandémie actuelle et contrôle régulièrement ses dépenses en capital et charges d'exploitation afin de gérer ses flux de trésorerie de sorte à assurer une liquidité continue devant ces incertitudes.

La COVID-19 a eu les incidences suivantes sur les états financiers consolidés :

- Des changements ont été apportés aux obligations locatives et aux créances liées à des contrats de location-financement pour refléter les modifications des conditions de paiement des loyers;
- La réduction des charges relatives aux salaires, présentée au poste Subventions salariales et aux loyers des charges d'exploitation des états financiers consolidés, se chiffre à 4,1 millions de dollars pour l'exercice clos le 30 novembre 2021 (2020 – 6,8 millions de dollars) en raison des subventions salariales à l'emploi du Canada; elle s'élève à 0,3 million de dollars (2020 – néant) quant au crédit relatif à la rétention du personnel (*Employee Retention Credit*) consenti aux contribuables américains en vertu du *Coronavirus Aid, Relief and Economic Security Act*; et
- La réduction des charges de loyers, présentée au poste Subventions salariales et aux loyers des charges d'exploitation dans les états financiers consolidés, se chiffre à 1,4 million de dollars pour l'exercice clos le 30 novembre 2021 (2020 – 0,2 million de dollars) à la suite des subventions d'urgence du Canada pour le loyer.

D'autres informations sur ces changements sont présentées dans les états financiers consolidés au 30 novembre 2021.

DESCRIPTION D'UNE ACQUISITION RÉCENTE

Le 3 décembre 2019, l'une des filiales en propriété exclusive de la Société a conclu l'acquisition d'une participation de 70 % dans une coentreprise qui a procédé à l'acquisition de Turtle Jack's Muskoka Grill, de COOP Wicked Chicken et de Frat's Cucina (collectivement, le « Tortoise Group »), trois concepts de restauration décontractée exploités en Ontario, pour une contrepartie de 26,1 millions de dollars. Cette contrepartie comprend une contrepartie éventuelle différée s'élevant à 4,1 millions de dollars, une obligation de rachat de la participation du partenaire dans la coentreprise se chiffrant à 2,9 millions de dollars et une contrepartie en espèces de 19,1 millions de dollars. La Société a comptabilisé sa participation en tant qu'investissement dans une coentreprise. Elle a garanti des passifs de la coentreprise s'élevant à 7,9 millions de dollars, somme payable au Tortoise Group lors du rachat de la participation de 30 % du partenaire dans la coentreprise. À la clôture, 20 restaurants franchisés et trois établissements propriétaires étaient en activité.

RÉSUMÉ DES INDICATEURS FINANCIERS ANNUELS

(En milliers de dollars, sauf le résultat et les dividendes par action et le nombre d'actions)

	Exercice clos le 30 novembre 2021	Exercice clos le 30 novembre 2020
Actif	1 904 594	2 013 697
Passif financier à long terme	347 612	447 654
Produits d'exploitation	551 903	511 117
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat	112 072	(51 949)
Résultat net attribuable aux propriétaires	85 639	(37 108)
Résultat global attribuable aux propriétaires	77 673	(49 726)
Flux de trésorerie d'exploitation	139 299	133 652
Résultat par action de base	3,47	(1,50)
Résultat par action dilué	3,46	(1,50)
Dividendes versés sur les actions ordinaires	9 141	4 633
Dividendes par action ordinaire	0,370	0,185
Nombre moyen pondéré quotidien d'actions ordinaires	24 704 866	24 755 351
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, après dilution	24 745 131	24 755 351

RÉSUMÉ DES INDICATEURS OPÉRATIONNELS ANNUELS

(En milliers de dollars, sauf le nombre d'actions)

	Exercice clos le 30 novembre 2020	Exercice clos le 30 novembre 2019
BAIIA ajusté¹⁾	168 622	137 819
Bénéfice avant impôt, abstraction faite des pertes de valeur et reprises de pertes de valeur¹⁾	119 525	75 168
Flux de trésorerie d'exploitation par action dilués²⁾	5,63	5,40
Flux de trésorerie disponibles¹⁾	139 001	140 652

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition des indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

²⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition des indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

RÉSUMÉ DES INDICATEURS FINANCIERS TRIMESTRIELS

(En milliers \$, sauf les résultats par action et par action diluée)	Trimestres clos en							
	Février 2020	Mai 2020	Août 2020	Novembre 2020	Février 2021	Mai 2021	Août 2021	Novembre 2021
Produits	150 780	97 808	135 366	127 163	118 960	135 857	150 801	146 285
Résultat net attribuable aux propriétaires	19 008	(99 126)	22 932	20 078	13 397	23 028	24 337	24 877
Résultat global total attribuable aux propriétaires	26 476	(80 422)	(10 691)	14 911	(953)	(7 588)	52 026	34 188
Résultat par action	0,76	(4,01)	0,93	0,81	0,54	0,93	0,99	1,01
Résultat par action diluée	0,76	(4,01)	0,93	0,81	0,54	0,93	0,98	1,00
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	30 980	19 207	38 624	44 841	31 307	29 541	46 553	31 898

RÉSUMÉ DES INDICATEURS OPÉRATIONNELS TRIMESTRIELS

(En milliers \$, sauf le chiffre d'affaires réseau, le nombre d'établissements et l'information par action)	Trimestres clos en							
	Février 2020	Mai 2020	Août 2020	Novembre 2020	Février 2021	Mai 2021	Août 2021	Novembre 2021
Chiffre d'affaires réseau ^{1) 2)}	999,5	670,7	897,5	891,4	761,1	891,5	1 016,2	962,5
Nombre d'établissements	7 300	7 236	7 123	7 001	6 949	6 907	6 848	6 719
BAlIA ajusté ³⁾	41 037	18 213	43 388	35 181	32 637	43 481	49 673	42 831
Flux de trésorerie disponible ⁴⁾	30 738	28 926	37 078	43 910	30 300	27 497	45 601	35 603
Flux de trésorerie disponible par action diluée ⁴⁾	1,23	1,17	1,50	1,78	1,23	1,11	1,84	1,44

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition des indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

²⁾ En millions de dollars.

³⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition des indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

⁴⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition des ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire.

NOTE SUR L'INFORMATION SECTORIELLE

La direction surveille et évalue les résultats de la Société sur la base de deux secteurs géographiques : le Canada d'une part, les États-Unis et l'International d'autre part. La Société et son principal responsable de l'exploitation évaluent la performance de chaque secteur sur la base de ses résultats, lesquels correspondent à ses produits diminués des charges d'exploitation. Dans ces secteurs géographiques, le principal responsable de l'exploitation de la Société évalue également le rendement de sous-secteurs selon le type de produits offerts ou de services rendus. Ces sous-secteurs comprennent le franchisage, les établissements propriétaires, la transformation, la distribution et les ventes au détail ainsi que les produits et charges des fonds promotionnels.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2021

Produits

Au cours de l'exercice 2021, les produits d'exploitation totaux de la Société ont atteint 551,9 millions de dollars alors qu'ils s'établissaient à 511,1 millions de dollars à l'exercice précédent. Les produits des deux secteurs d'activités se répartissent comme suit :

Secteur	Sous-secteur	30 novembre 2021 (millions \$)	30 novembre 2020 (millions \$)	Variation
Canada	Activités reliées aux franchises	107,3	105,6	2 %
	Établissements propriétaires	19,4	18,4	5 %
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	125,0	104,2	20 %
	Fonds promotionnels	32,2	30,4	6 %
	Transactions intersociétés	(3,7)	(4,6)	S.o.
Total Canada		280,2	254,0	10 %
États-Unis et International	Activités reliées aux franchises	167,2	152,2	10 %
	Établissements propriétaires	40,2	46,3	(13 %)
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	5,0	4,6	9 %
	Fonds promotionnels	61,2	56,4	9 %
	Transactions intersociétés	(1,9)	(2,4)	S.o.
Total États-Unis/International		271,7	257,1	6 %
Produits d'exploitation totaux		551,9	511,1	8 %

Analyse des produits du secteur Canada

Les produits provenant des établissements franchisés au Canada ont augmenté de 2%. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(millions \$)
Produits, exercice 2020	105,6
Augmentation des flux de rentrées récurrents ¹⁾	3,9
Diminution des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	(0,7)
Diminution des produits de projets clés en main, de la vente de fournitures aux franchisés et des produits de location	(0,4)
Autres écarts non significatifs	(1,1)
Produits, exercice 2021	107,3

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition des indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Les activités de franchisage du secteur Canada ont bénéficié des réouvertures et de la levée progressive des restrictions imposées par les gouvernements, malgré l'obligation de présenter un passeport vaccinal dans certaines provinces. Le chiffre d'affaires réseau a augmenté de 4,5 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui correspond directement à la hausse des flux de rentrées récurrents. Cette augmentation a été partiellement amoindrie par une diminution des produits tirés des projets clés en main. Au 30 novembre 2021, 64 des établissements de la Société au Canada étaient toujours temporairement fermés (2020 – 197 établissements).

Les produits des établissements propriétaires ont augmenté de 5 % pour atteindre 19,4 millions de dollars depuis l'ouverture de l'exercice. L'augmentation découle de l'abandon graduel des restrictions imposées par les gouvernements, bien que le passeport vaccinal soit exigé dans certaines provinces, et de l'ajout d'établissements propriétaires au cours de l'exercice.

Les produits de transformation des aliments, de distribution et des ventes au détail ont augmenté de 20 %, notamment en raison de la réouverture des restaurants, qui a favorisé les ventes de nos réseaux de transformation des aliments et de distribution. L'impact persistant des dépenses accrues des consommateurs en épicerie durant les vagues de la pandémie, ainsi que le lancement de nouveaux produits par la division du détail et une expansion dans de nouvelles provinces ont aussi contribué à l'ouverture de nouveaux canaux de vente. En 2021, 181 produits étaient offerts sur le marché du détail canadien comparativement à 147 en 2020.

Les produits des fonds promotionnels ont augmenté de 6 % notamment en raison de la hausse de 4,5 % du chiffre d'affaires réseau par rapport à l'exercice précédent et de l'effet des différents taux de contribution.

Analyse des produits du secteur États-Unis/International

Les produits tirés des franchises situées aux États-Unis et à l'International ont augmenté de 10 %. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(millions \$)
Produits, exercice 2020	152,2
Augmentation des flux de rentrées récurrents ¹⁾	21,4
Augmentation des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	0,3
Augmentation des ventes de fournitures et de services aux franchisés	3,0
Augmentation des produits de droits abandonnés de cartes-cadeaux	0,3
Incidence des fluctuations du change	(9,2)
Autres écarts non significatifs	(0,8)
Produits, exercice 2021	167,2

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition des indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Les activités de franchisage du secteur ont bénéficié des réouvertures et de la levée des restrictions gouvernementales imposées dans la plupart des états depuis 2020. Bien que 18 établissements des États-Unis et de l'International étaient toujours temporairement fermés au 30 novembre 2021, le chiffre d'affaires réseau depuis le début de l'exercice s'est accru de 5,3 % comparativement à l'exercice précédent. Les ventes de fournitures et de services aux franchisés ont aussi augmenté de 3,0 millions de dollars, surtout du fait de la vente d'équipements aux franchisés. Cette hausse a été partiellement amoindrie par un effet défavorable de 9,2 millions de dollars attribuable aux fluctuations du change.

La diminution de 6,1 millions de dollars des produits des établissements propriétaires s'explique par la conversion de plusieurs établissements propriétaires de Papa Murphy's en franchises et une incidence défavorable des fluctuations du change de 2,9 millions de dollars.

Les produits des fonds promotionnels ont augmenté de 9 %, notamment en raison de la hausse du chiffre d'affaires réseau et de l'effet des différents taux de contribution.

Charges d'exploitation

Pendant l'exercice 2021, les charges d'exploitation ont augmenté de 2 % pour atteindre 382,6 millions de dollars, alors qu'elles se chiffraient à 373,8 millions de dollars un an plus tôt. Les charges d'exploitation se répartissent comme suit dans les deux secteurs d'activités :

Secteur	Sous-secteur	30 novembre 2021 (millions \$)	31 novembre 2020 (millions \$)	Variation
Canada	Activités reliées aux franchises	50,4	56,6	(11 %)
	Établissements propriétaires	17,3	17,7	(2 %)
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	114,0	92,5	23 %
	Fonds promotionnels	32,2	30,4	6 %
	Transactions intersociétés	(1,8)	(2,5)	S.o.
Total Canada		212,1	194,7	9 %
États-Unis et International	Activités reliées aux franchises	71,4	78,9	(10 %)
	Établissements propriétaires	41,7	48,3	(14 %)
	Fonds promotionnels	61,2	56,4	9 %
	Transactions intersociétés	(3,8)	(4,5)	S.o.
Total États-Unis et International		170,5	179,1	(5 %)
Charges d'exploitation totales		382,6	373,8	2 %

Analyse des charges d'exploitation du secteur Canada

Les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés au Canada ont diminué de 6,2 millions de dollars ou 11 %. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(millions \$)
Charges d'exploitation, exercice 2020	56,6
Augmentation des charges incompressibles ¹⁾	2,0
Diminution des frais de projets clés en main, du coût des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des charges de location	(3,3)
Augmentation des charges récurrentes compressibles ¹⁾ , y compris salaires, services professionnels et consultatifs et autres frais généraux	2,5
Diminution de la provision pour pertes de crédit attendues	(1,9)
Diminution découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur les charges de location	(0,8)
Diminution découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur la perte de valeur des créances locatives	(4,7)
Charges d'exploitation, exercice 2021	50,4

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition des indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Les charges incompressibles ont augmenté de 2,0 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent en raison d'une diminution des subventions salariales. La diminution de 3,3 millions de dollars des frais de projets clés en main, du coût des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des charges de location s'explique par l'impact de 1,8 million de dollars de la provision pour garanties de location comptabilisée au début de la pandémie, ainsi que par une diminution de 1,5 million de dollars attribuable à une réduction des frais de projets clés en main qui correspond à la réduction des produits et des loyers. Les charges compressibles ont augmenté de 2,5 millions de dollars, en raison surtout d'une hausse des salaires, qui a été partiellement atténuée par une diminution des frais de consultation et honoraires professionnels. Au cours de l'exercice, les éléments suivants ont eu une incidence favorable sur les charges : la comptabilisation de provisions pour pertes de crédit attendues plus élevées à l'exercice précédent au début de la pandémie et une reprise de provisions au titre de pertes de crédit attendues à l'égard des débiteurs et créances locatives, qui tient d'une modification de l'évaluation du risque lié au recouvrement ainsi que de remises plus importantes que prévu de la part des franchisés.

Les charges relatives aux établissements appartenant à la Société ont été atténuées du fait des subventions aux loyers reçues du gouvernement, mais cet effet favorable a été amoindri par l'augmentation des charges d'exploitation découlant de la levée progressive des restrictions imposées par les gouvernements et de l'ajout d'établissements propriétaires au cours de l'exercice.

Les charges associées aux activités de transformation des aliments, de distribution et de vente au détail ont augmenté de pair avec l'augmentation des produits, mais aussi en raison d'une modification rétroactive des taux de cotisation environnementale au cours du premier trimestre qui a entraîné un rajustement cumulatif.

Les charges des fonds promotionnels ont suivi de près leurs produits.

Analyse des charges d'exploitation du secteur États-Unis et International

Les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés des États-Unis et de l'International ont diminué de 7,5 millions de dollars. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(millions \$)
Charges d'exploitation, exercice 2020	78,9
Augmentation des charges incompressibles ¹⁾	1,8
Augmentation du coût des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des charges de location	4,1
Diminution des charges récurrentes compressibles ¹⁾ , y compris salaires, services professionnels et consultatifs et autres frais généraux	(2,8)
Diminution de la provision pour pertes de crédit attendues	(2,4)
Diminution découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur les charges de location	(0,5)
Diminution découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur la perte de valeur des créances locatives	(2,6)
Incidence des fluctuations du change	(4,7)
Autres écarts non significatifs	(0,4)
Charges d'exploitation, exercice 2021	71,4

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition des indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Les charges d'exploitation incompressibles se sont accrues de 1,8 million de dollars en raison d'une augmentation des redevances versées aux développeurs régionaux. L'augmentation du coût des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des charges de location de 4,1 millions de dollars s'explique surtout par la vente d'équipements aux franchisés, qui a évolué de pair avec les produits, et la hausse des charges de location et des coûts liés à la vente de cartes-cadeaux.

La réduction des charges compressibles découle de réductions des salaires, des honoraires professionnels, du franchisage et des frais de déplacement, éléments qui faisaient tous partie des initiatives de compression des coûts mises en place en réponse à la pandémie de COVID-19. Les éléments suivants ont eu une incidence favorable sur les charges : la comptabilisation de provisions pour pertes de crédit attendues plus élevées au cours de l'exercice précédent au début de la pandémie et une reprise de provisions au titre de pertes de crédit attendues à l'égard des débiteurs et créances locatives, qui tient d'une modification de l'évaluation du risque lié au recouvrement ainsi que de remises plus importantes que prévu de la part des franchisés, a eu un effet positif sur les charges.

Les charges relatives aux établissements appartenant à la Société et au fonds promotionnel ont évolué de pair avec les produits de mêmes sources.

Résultat et bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements ajusté (BAIIA ajusté)¹⁾ du secteur

Exercice clos le 30 novembre 2021				
	(En millions \$)	Canada	États-Unis et International	Total
Produits		280,2	271,7	551,9
Charges d'exploitation		212,1	170,5	382,6
Profit du secteur		68,1	101,2	169,3
Profit du secteur en tant que pourcentage des produits		24%	37%	31%
Profit du secteur		68,1	101,2	169,3
Perte nette de la coentreprise		(0,7)	—	(0,7)
BAIIA ajusté		67,4	101,2	168,6
BAIIA ajusté en tant que pourcentage des produits ²⁾		24%	37%	31%
Exercice clos le 30 novembre 2020				
	(En millions \$)	Canada	États-Unis et International	Total
Produits		254,0	257,1	511,1
Charges d'exploitation		194,7	179,1	373,8
Profit du secteur		59,3	78,0	137,3
Profit du secteur en tant que pourcentage des produits		23%	30%	27%
Profit du secteur		59,3	78,0	137,3
Profit net de la coentreprise		0,5	—	0,5
BAIIA ajusté		59,8	78,0	137,8
BAIIA ajusté en tant que pourcentage des produits ²⁾		24%	30%	27%

Le tableau suivant présente un sommaire de la performance par sous-secteur d'activités :

Exercice clos le 30 novembre 2021						
(En millions \$)	Franchises	Établissements propriétaires	Transformation, distribution et détail	Fonds promotionnels	Transactions intersociétés	Total
Produits	274,5	59,6	130,0	93,4	(5,6)	551,9
Charges d'exploitation	121,8	59,0	114,0	93,4	(5,6)	382,6
Profit du sous-secteur	152,7	0,6	16,0	—	—	169,3
Profit du sous-secteur en % des produits	56 %	1 %	12 %	S.o.	S.o.	31 %
Profit du sous-secteur	152,7	0,6	16,0	—	—	169,3
Perte nette de la coentreprise	(0,7)	—	—	—	—	(0,7)
BAlIA ajusté	152,0	0,6	16,0	—	—	168,6
BAlIA ajusté en % des produits ²⁾	55 %	1 %	12 %	S.o.	S.o.	31 %

Exercice clos le 30 novembre 2020						
(En millions \$)	Franchises	Établissements propriétaires	Transformation, distribution et détail	Fonds promotionnels	Transactions intersociétés	Total
Produits	257,8	64,7	108,8	86,8	(7,0)	511,1
Charges d'exploitation	135,5	66,0	92,5	86,8	(7,0)	373,8
Profit (perte) du sous- secteur	122,3	(1,3)	16,3	—	—	137,3
Profit (perte) du sous- secteur en % des produits	47 %	S.o.	15 %	S.o.	S.o.	27 %
Profit (perte) du sous- secteur	122,3	(1,3)	16,3	—	—	137,3
Profit net de la coentreprise	0,5	—	—	—	—	0,5
BAlIA ajusté	122,8	(1,3)	16,3	—	—	137,8
BAlIA ajusté en % des produits ²⁾	48 %	S.o.	15 %	S.o.	S.o.	27 %

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition des indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

²⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition des ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire.

Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(En millions \$)	Canada	États-Unis et International	Total
Profit du secteur, exercice 2020		59,3	78,0	137,3
Variation des produits et charges récurrents ¹⁾		0,3	23,3	23,6
Variation des projets clés en main, des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des loyers pour les activités de franchisage		2,9	(1,1)	1,8
Variation des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert		(0,7)	0,3	(0,4)
Variation des charges non récurrentes incompressibles ¹⁾		(1,2)	0,3	(0,9)
Variation de la provision pour pertes de crédit attendues		2,3	2,4	4,7
Variation découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur les produits et charges de location		1,0	(0,1)	0,9
Variation découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur la perte de valeur des créances locatives		4,7	2,6	7,3
Effet des fluctuations du change		—	(4,1)	(4,1)
Autres écarts non significatifs		(0,5)	(0,4)	(0,9)
Profit du secteur, exercice 2021		68,1	101,2	169,3
BAIIA ajusté ²⁾ , exercice 2020		59,8	78,0	137,8
Variation du profit du secteur		8,8	23,2	32,0
Variation due à l'incidence nette de la coentreprise		(1,2)	—	(1,2)
BAIIA ajusté ²⁾ , exercice 2021		67,4	101,2	168,6

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition des indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

²⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition des indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

Pour l'exercice clos le 30 novembre 2021, le profit total et le BAIIA ajusté total du secteur s'établissaient respectivement à 169,3 millions et 168,6 millions de dollars, soit des hausses respectives de 23 % et de 22 % par rapport à l'exercice précédent. Le relâchement des restrictions associées à la COVID-19 dans les deux secteurs géographiques, une croissance positive du chiffre d'affaires réseau ainsi qu'une diminution des provisions pour pertes de crédit attendues sont les principales raisons de cette progression.

Le Canada a apporté 40 % du BAIIA ajusté total et une hausse de 7,6 millions de dollars en glissement annuel. Cette augmentation de 13 % est principalement due à une hausse des produits récurrents attribuable à l'accroissement du chiffre d'affaires réseau de même qu'à l'impact d'une provision pour garanties de location comptabilisée en 2020, à la reprise de provisions au titre de pertes de crédit attendues et à la diminution des honoraires professionnels et frais de consultation.

Le BAIIA ajusté du secteur États-Unis et International s'est accru de 30 %, principalement suite à un accroissement des produits récurrents accompagné de mesures de compression des coûts déjà en place et à la reprise de provisions au titre de pertes de crédit attendues à l'égard des débiteurs et créances locatives.

Résultat net

Pour l'exercice clos le 30 novembre 2021, un bénéfice net attribuable aux propriétaires de 85,6 millions de dollars a été comptabilisé, soit 3,47 \$ par action (3,46 \$ par action sur une base diluée), comparativement à une perte nette attribuable aux propriétaires de 37,1 millions de dollars ou 1,50 \$ par action (1,50 \$ par action sur une base diluée) à l'exercice précédent. La hausse est principalement due à une perte de valeur hors trésorerie des immobilisations corporelles et incorporelles et du goodwill de la Société s'élevant à 122,8 millions de dollars et comptabilisée à l'exercice antérieur. En comparaison, une perte de valeur nette hors trésorerie des immobilisations corporelles et incorporelles de la Société s'élevant à 5,9 millions de dollars a été comptabilisée à l'exercice courant.

Calcul du BAIIA ajusté¹⁾

	Exercice clos le 30 novembre 2021	Exercice clos le 30 novembre 2020
	<i>(En milliers \$)</i>	
Bénéfice (perte) avant impôt	112 072	(51 949)
Amortissement – immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation	16 174	16 998
Amortissement – immobilisations incorporelles	28 442	30 876
Intérêts sur la dette à long terme	10 111	16 756
Charge nette d'intérêts se rapportant aux contrats de location	2 295	2 481
Perte de valeur – actifs au titre de droits d'utilisation	1 550	4 291
Perte de valeur nette – immobilisations corporelles et incorporelles et goodwill	5 903	122 826
Profit de change réalisé et latent	300	(3 230)
Produits d'intérêts	(198)	(408)
Profit à la décomptabilisation/modification d'obligations locatives	(1 319)	(2 890)
(Profit) perte à la cession d'immobilisations corporelles et d'actifs détenus en vue de la vente	(3 549)	466
Réévaluation de passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	(3 034)	1 602
Autres produits	(125)	—
BAIIA ajusté	168 622	137 819

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition des indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

Autres produits et charges

L'intérêt sur la dette à long terme a été réduit de 6,6 millions de dollars à la suite des remboursements de la facilité de crédit renouvelable effectués au cours des douze derniers mois et grâce à l'incidence positive des swaps de devises et de taux d'intérêt.

La Société a comptabilisé un profit à la cession d'immobilisations corporelles de 3,5 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2021, après s'être départie de deux portefeuilles d'établissements propriétaires de Papa Murphy's qui ont été rebranchés à la clôture de la vente. En comparaison, une perte à la cession d'immobilisations corporelles et d'actifs détenus en vue de la vente de 0,5 million de dollars a été constatée à l'exercice précédent.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2021

Produits

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2021, les produits d'exploitation totaux de la Société ont atteint 146,3 millions de dollars alors qu'ils s'établissaient à 127,2 millions de dollars à l'exercice précédent. Les produits des deux secteurs d'activités se répartissent comme suit :

Secteur	Sous-secteur	30 novembre 2021 (millions \$)	30 novembre 2020 (millions \$)	Variation
Canada	Activités reliées aux franchises	33,7	27,7	22 %
	Établissements propriétaires	5,9	4,1	44 %
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	34,6	24,8	40 %
	Fonds promotionnels	9,6	8,0	20 %
	Transactions intersociétés	(2,7)	(3,4)	S.o.
Total Canada		81,1	61,2	33 %
États-Unis et International	Activités reliées aux franchises	39,7	40,4	(2 %)
	Établissements propriétaires	9,4	11,1	(15 %)
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	1,3	1,1	18 %
	Fonds promotionnels	15,2	14,2	7 %
	Transactions intersociétés	(0,4)	(0,8)	S.o.
Total États-Unis et International		65,2	66,0	(1 %)
Produits d'exploitation totaux		146,3	127,2	15 %

Analyse des produits du secteur Canada

Les produits provenant des établissements franchisés au Canada ont augmenté de 22 %. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(millions \$)
Produits, 4 ^e trimestre 2020	27,7
Augmentation des flux de rentrées récurrents ¹⁾	6,3
Augmentation des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	0,2
Augmentation des produits de projets clés en main, de la vente de fournitures aux franchisés et des produits de location	0,4
Autres écarts non significatifs	(0,9)
Produits, 4^e trimestre 2021	33,7

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition des indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

L'augmentation des produits de franchisage est surtout due à la reprise qui a suivi le début de la deuxième vague et le renforcement des restrictions imposées par les gouvernements au quatrième trimestre de 2020. Les établissements situés dans des centres commerciaux et des tours de bureaux ont respectivement réalisé des ventes de 41 % et de 58 % supérieures à celles de l'exercice précédent tandis que les établissements avec façade sur rue présentaient une hausse de 21 % d'une année à l'autre. Parmi les établissements avec façade sur rue, les restaurants décontractés se sont démarqués avec une hausse trimestrielle des ventes de 36 %. Les ventes en ligne du réseau ont encore progressé pour atteindre 60,6 millions de dollars au cours du trimestre alors qu'elles se chiffraient à 53,7 millions de dollars à la même période de l'exercice précédent.

Les produits des établissements propriétaires ont grimpé de 44 % pour s'établir à 5,9 millions de dollars au trimestre. Cette croissance découle principalement des réouvertures d'établissements propriétaires au quatrième trimestre de l'exercice 2021 comparativement aux fermetures temporaires imposées à la même période de l'exercice précédent en raison de l'émergence de la deuxième vague au quatrième trimestre de 2020.

Les produits de transformation des aliments, de distribution et des ventes au détail ont augmenté de 40 %, surtout en raison de nouveaux produits vendus au détail, de l'expansion dans de nouveaux territoires et de l'augmentation des revenus générés par nos centres de transformation des aliments et de distribution. Cette amélioration en glissement

annuel est le résultat d'une augmentation au cours du trimestre des ventes en restaurants, lesquelles jouent un rôle clé pour ce secteur.

Les produits des fonds promotionnels ont augmenté de 20 %, notamment en raison de la hausse du chiffre d'affaires réseau, de l'ordre de 24 %, et de l'effet des différents taux de contribution.

Analyse des produits du secteur États-Unis/International

Les produits tirés des franchises situées aux États-Unis et à l'International ont diminué de 2 %. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(millions \$)
Produits, 4 ^e trimestre 2020	40,4
Augmentation des flux de rentrées récurrents ¹⁾	1,8
Augmentation des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	0,3
Diminution des ventes de fournitures et de services aux franchisés	(0,2)
Incidence des fluctuations du change	(1,7)
Autres écarts non significatifs	(0,9)
Produits, 4^e trimestre 2021	39,7

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition des indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Malgré la diminution globale des produits de franchisage, à cause surtout de l'effet défavorable des fluctuations du change, les flux de rentrées récurrents ont augmenté, en partie grâce à la dynamique de rétablissement dans le contexte de la pandémie, maintenant que les restrictions imposées par les gouvernements ont été levées dans des états et territoires clés. Abstraction faite de l'effet des fluctuations du change, le chiffre d'affaires réseau s'est accru de 4 % au trimestre clos le 30 novembre 2021 comparativement à la même période de l'exercice précédent. La Californie, le plus grand marché du réseau américain, a connu une hausse de 7 % par rapport à l'exercice précédent.

La diminution de 1,7 million de dollars des produits des établissements propriétaires s'explique par la conversion de plusieurs établissements propriétaires de Papa Murphy's en franchises.

Les produits des fonds promotionnels ont augmenté de 7 %, notamment en raison de l'effet des différents taux de contribution.

Charges d'exploitation

Au cours du quatrième trimestre 2021, les charges d'exploitation ont augmenté de 12 % pour atteindre 103,2 millions de dollars alors qu'elles se chiffraient à 92,0 millions de dollars un an plus tôt. Les charges d'exploitation se répartissent comme suit dans les deux secteurs d'activités :

Secteur	Sous-secteur	30 novembre 2021 (millions \$)	30 novembre 2020 (millions \$)	Variation
Canada	Activités reliées aux franchises	13,8	14,6	(5 %)
	Établissements propriétaires	5,8	3,6	61 %
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	32,0	21,8	47 %
	Fonds promotionnels	9,6	8,0	20 %
	Transactions intersociétés	(0,5)	(1,1)	S.o.
Total Canada		60,7	46,9	29 %
États-Unis et International	Activités reliées aux franchises	19,2	22,2	(14 %)
	Établissements propriétaires	10,7	11,8	(9 %)
	Fonds promotionnels	15,2	14,2	7 %
	Transactions intersociétés	(2,6)	(3,1)	S.o.
Total États-Unis et International		42,5	45,1	(6 %)
Charges d'exploitation totales		103,2	92,0	12 %

Analyse des charges d'exploitation du secteur Canada

Les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés au Canada ont diminué de 0,8 million de dollars, en raison des facteurs suivants :

	(millions \$)
Charges d'exploitation, 4 ^e trimestre 2020	14,6
Augmentation des charges incompressibles ¹⁾	0,8
Augmentation des frais de projets clés en main, du coût des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des charges de location	0,1
Augmentation des charges récurrentes compressibles ¹⁾ , y compris les salaires, services professionnels et consultatifs et autres frais généraux	0,4
Augmentation de la provision pour pertes de crédit attendues	0,3
Diminution découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur les charges de location	(0,5)
Diminution découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur la perte de valeur des créances locatives	(1,5)
Autres écarts non significatifs	(0,4)
Charges d'exploitation, 4^e trimestre 2021	13,8

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition des indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Les charges incompressibles ont augmenté de 0,8 million de dollars par rapport à l'exercice précédent à la suite d'une diminution des subventions salariales. Évoluant de pair avec les produits, le coût global des ventes de fournitures et de services aux franchisés a augmenté et a été amoindri par la diminution des frais de projets clés en main et des loyers.

Les charges compressibles se sont accrues de 0,4 million de dollars. En 2020, la direction avait pris certaines mesures pour réduire les charges de l'organisation; compte tenu du rétablissement du secteur, plusieurs de ces mesures ont été relâchées, ce qui a entraîné une hausse des charges compressibles récurrentes. Une reprise de provisions au titre de pertes de crédit attendues à l'égard des créances locatives, qui tient d'une modification de l'évaluation du risque lié au recouvrement ainsi que de remises plus importantes que prévu de la part des franchisés, a également été comptabilisée au cours du trimestre.

Les charges associées aux établissements appartenant à la Société ont évolué de pair avec les produits de mêmes sources et ont été partiellement atténuées du fait des subventions salariales et aux loyers reçues du gouvernement.

Les charges de transformation des aliments, de distribution et de vente au détail ont excédé la croissance des revenus de mêmes sources à cause des augmentations courantes de la chaîne d'approvisionnement et des salaires.

Les charges des fonds promotionnels ont suivi de près leurs produits.

Analyse des charges d'exploitation du secteur États-Unis et International

Les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés des États-Unis et de l'International ont diminué de 3,0 millions de dollars. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(millions \$)
Charges d'exploitation, 4 ^e trimestre 2020	22,2
Augmentation des charges incompressibles ¹⁾	0,1
Diminution du coût des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des charges de location	(0,1)
Augmentation des charges récurrentes compressibles ¹⁾ , y compris les salaires, services professionnels et consultatifs et autres frais généraux	0,2
Diminution de la provision pour pertes de crédit attendues	(0,2)
Diminution découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur les charges de location	(0,3)
Diminution découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur la perte de valeur des créances locatives	(1,3)
Incidence des fluctuations du change	(0,9)
Autres écrits non significatifs	(0,5)
Charges d'exploitation, 4^e trimestre 2021	19,2

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition des indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Les charges d'exploitation ont diminué de 3,0 millions de dollars au quatrième trimestre, principalement en raison de l'effet défavorable des fluctuations du change et de la réduction des pertes de crédit attendues à l'égard des débiteurs et créances locatives. La diminution des pertes de crédit attendues tient d'une modification de l'évaluation du risque lié au recouvrement ainsi que de remises plus importantes que prévu de la part des franchisés.

La diminution de 1,2 million de dollars des produits des établissements propriétaires s'explique par la conversion de plusieurs établissements propriétaires de Papa Murphy's en franchises.

Les charges liées aux fonds promotionnels ont évolué de pair avec les produits de mêmes sources.

Résultat et BAIIA ajusté¹⁾ du secteur

Trimestre clos le 30 novembre 2021				
	(En millions \$)	Canada	États-Unis et International	Total
Produits		81,1	65,2	146,3
Charges d'exploitation		60,7	42,5	103,2
Profit du secteur		20,4	22,7	43,1
Profit du secteur en tant que pourcentage des produits		25 %	35 %	29 %
Profit du secteur		20,4	22,7	43,1
Perte nette de la coentreprise		(0,3)	—	(0,3)
BAIIA ajusté		20,1	22,7	42,8
BAIIA ajusté en tant que pourcentage des produits ²⁾		25 %	35 %	29 %
Trimestre clos le 30 novembre 2020				
	(En millions \$)	Canada	États-Unis et International	Total
Produits		61,2	66,0	127,2
Charges d'exploitation		46,9	45,1	92,0
Profit du secteur		14,3	20,9	35,2
Profit du secteur en tant que pourcentage des produits		23 %	32 %	28 %
Profit du secteur		14,3	20,9	35,2
Profit net de la coentreprise		—	—	—
BAIIA ajusté		14,3	20,9	35,2
BAIIA ajusté en tant que pourcentage des produits ²⁾		23 %	32 %	28 %

Le tableau suivant présente un sommaire de la performance par sous-secteur d'activités :

Trimestre clos le 30 novembre 2021						
(En millions \$)	Franchises	Établissements propriétaires	Transformation, distribution et détail	Fonds promotionnels	Transactions intersociétés	Total
Produits	73,4	15,3	35,9	24,8	(3,1)	146,3
Charges d'exploitation	33,0	16,5	32,0	24,8	(3,1)	103,2
Profit du sous-secteur	40,4	(1,2)	3,9	—	—	43,1
Profit du sous-secteur en % des produits	55 %	S.o.	11 %	S.o.	S.o.	29 %
Profit du sous-secteur	40,4	(1,2)	3,9	—	—	43,1
Perte nette de la coentreprise	(0,3)	—	—	—	—	(0,3)
BAlIA ajusté	40,1	(1,2)	3,9	—	—	42,8
BAlIA ajusté en % des produits ²⁾	55 %	1 %	11 %	S.o.	S.o.	29 %

Trimestre clos le 30 novembre 2020						
(En millions \$)	Franchises	Établissements propriétaires	Transformation, distribution et détail	Fonds promotionnels	Transactions intersociétés	Total
Produits	68,1	15,2	25,9	22,2	(4,2)	127,2
Charges d'exploitation	36,8	15,4	21,8	22,2	(4,2)	92,0
Profit du sous-secteur	31,3	(0,2)	4,1	—	—	35,2
Profit du sous-secteur en % des produits	46 %	S.o.	16 %	S.o.	S.o.	28 %
Profit du sous-secteur	31,3	(0,2)	4,1	—	—	35,2
Profit net de la coentreprise	—	—	—	—	—	—
BAlIA ajusté	31,3	(0,2)	4,1	—	—	35,2
BAlIA ajusté en % des produits ²⁾	46 %	S.o.	16 %	S.o.	S.o.	28 %

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition des indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

²⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition des ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire.

Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

(En millions \$)	Canada	États-Unis et International	Total
Profit du secteur, 4 ^e trimestre 2020	14,3	20,9	35,2
Variation des produits et charges récurrents ¹⁾	4,8	0,7	5,5
Variation des projets clés en main, des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des loyers pour les activités de franchisage	0,3	(0,1)	0,2
Variation des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	0,2	0,3	0,5
Variation des charges non récurrentes incompressibles ¹⁾	(0,8)	—	(0,8)
Variation de la provision pour pertes de crédit attendues	(0,3)	0,2	(0,1)
Variation découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur les produits et charges de location	0,4	—	0,4
Variation découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur la perte de valeur des créances locatives	1,5	1,3	2,8
Effet des fluctuations du change	—	(0,4)	(0,4)
Autres écarts non significatifs	—	(0,2)	(0,2)
Profit du secteur, 4 ^e trimestre 2021	20,4	22,7	43,1
BAlIA ajusté ²⁾ , 4 ^e trimestre 2020	14,3	20,9	35,2
Variation du profit du secteur	6,1	1,8	7,9
Variation découlant de l'incidence nette de la coentreprise	(0,3)	—	(0,3)
BAlIA ajusté ²⁾ , 4 ^e trimestre 2021	20,1	22,7	42,8

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition des indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

²⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition des indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

Pour le trimestre clos le 30 novembre 2021, le profit total et le BAIIA ajusté total du secteur s'établissaient respectivement à 43,1 millions et 42,8 millions de dollars, soit des hausses respectives de 22 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Le Canada a apporté 47 % du BAIIA ajusté total et une hausse de 5,8 millions de dollars en glissement annuel, tandis que le BAIIA ajusté du secteur États-Unis et International s'est accru de 9 % ou 1,8 million de dollars. Des enseignes importantes, notamment Cold Stone, SweetFrog, Baton Rouge, Thaï Express et Sushi Shop, pour n'en nommer que quelques-unes, ont surpassé leur performance de l'exercice précédent, les établissements situés dans des centres commerciaux ou avec façade sur rue affichant respectivement une croissance de 31 % et de 4 % d'un exercice à l'autre. L'évolutivité globale du réseau qu'autorise la gestion des coûts a également permis une augmentation de 55 % des marges dans la division du franchisage alors qu'elle était de 45 % à l'exercice précédent.

Revenu net

Pour le trimestre clos le 30 novembre 2021, un bénéfice net attribuable aux propriétaires de 24,9 millions de dollars a été comptabilisé, soit 1,01 \$ par action (1,00 \$ par action sur une base diluée), comparativement à un bénéfice net attribuable aux propriétaires de 20,1 millions de dollars ou 0,81 \$ par action (0,81 \$ par action sur une base diluée) à l'exercice précédent.

Calcul du BAIIA ajusté ¹⁾

<i>(En milliers \$)</i>	Trimestre clos le 30 novembre 2021	Trimestre clos le 30 novembre 2020
Bénéfice (perte) avant impôt	33 831	12 882
Amortissement – immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation	4 073	3 904
Amortissement – immobilisations incorporelles	6 962	8 013
Intérêts sur la dette à long terme	1 724	3 754
Charge nette d'intérêts se rapportant aux contrats de location	561	585
Perte de valeur – actifs au titre de droits d'utilisation	628	1 170
Perte de valeur nette – immobilisations corporelles et incorporelles et goodwill	549	2 560
Perte réalisée et latente (profit réalisé et latent) de change	1 758	(599)
Produits d'intérêts	(40)	(139)
Profit à la décomptabilisation/modification d'obligations locatives	(465)	(42)
(Profit) perte à la cession d'immobilisations corporelles et d'actifs détenus en vue de la vente	(2 487)	297
Réévaluation de passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	(4 153)	2 796
Autres produits	(110)	—
BAIIA ajusté	42 831	35 181

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition des indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

Autres produits et charges

L'intérêt sur la dette à long terme a été réduit de 2,0 millions de dollars à la suite des remboursements de la facilité de crédit renouvelable effectués au cours des douze derniers mois.

La force du dollar canadien par rapport au dollar américain a entraîné un effet défavorable des fluctuations du change sur les prêts intersociétés. La Société a constaté une perte de change latente de 1,8 million de dollars sur les prêts intersociétés au cours du trimestre clos le 30 novembre 2021.

La Société a comptabilisé un profit à la cession d'immobilisations corporelles de 2,5 millions de dollars au quatrième trimestre, après s'être départie de plusieurs établissements propriétaires de Papa Murphy's par rapport à une perte de 0,3 million de dollars à la même période de l'exercice précédent.

De plus, la Société a comptabilisé au quatrième trimestre un profit à la réévaluation des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur de 4,2 millions de dollars au titre d'une contrepartie éventuelle à l'égard d'une participation dans une coentreprise et d'une obligation de rachat de la participation du partenaire dans la coentreprise. En comparaison, une perte de 2,8 millions de dollars a été constatée à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison de contreparties éventuelles sur acquisitions et d'une participation dans une coentreprise.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le tableau qui suit fait état des obligations liées à la dette à long terme et aux loyers nets minimaux des contrats de location :

(En millions \$)	0 à 6 mois	6 à 12 mois	12 à 24 mois	24 à 36 mois	36 à 48 mois	48 à 60 mois	Par la suite
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	119,5	—	—	—	—	—	—
Dette à long terme ¹⁾	13,7	—	2,0	345,0	1,4	—	—
Intérêt sur la dette à long terme ²⁾	2,9	2,9	5,7	2,3	—	—	—
Obligations locatives nettes ³⁾	6,3	6,3	11,3	9,7	8,8	7,9	22,3
Obligations contractuelles totales	142,4	9,2	19,0	357,0	10,2	7,9	22,3

¹⁾ Les soldes présentés sont les montants totaux payables à l'échéance et ils ne sont donc pas actualisés. La dette à long terme inclut les prêts portant intérêt qui se rattachent aux acquisitions, les billets à ordre, la contrepartie éventuelle sur acquisitions, les options d'achat d'une participation ne donnant pas le contrôle, les retenues sur acquisitions ne portant pas intérêt et les indemnités de résiliation de contrats ne portant pas intérêt.

²⁾ Lorsque les flux de trésorerie liés aux variations futures des taux d'intérêt sont variables, ils sont calculés en utilisant les taux d'intérêt en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.

³⁾ Les obligations locatives nettes comprennent les loyers totaux non actualisés liés aux contrats de location, diminués des créances liées aux contrats de location-financement et des sous-contrats d'exploitation.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES FINANCIÈRES

Au 30 novembre 2021, l'encaisse totalisait 61,2 millions de dollars, une hausse de 16.9 millions de dollars depuis la clôture de l'exercice 2020.

Au cours des troisième et quatrième trimestres de l'exercice 2021, MTY a versé des dividendes s'élevant à 9,1 millions de dollars à ses actionnaires. Le paiement de dividendes avait été suspendu depuis le deuxième trimestre de l'exercice 2020. La Société a également racheté et annulé 36 600 de ses actions (2020 – 364 774) pour une contrepartie de 2,2 millions de dollars (2020 – 18,9 millions) dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPRCN ») au cours de l'exercice 2021.

Durant l'exercice clos le 30 novembre 2021, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont atteint 139,3 millions de dollars comparativement à 133,7 millions de dollars à l'exercice 2020. Hormis la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, l'impôt sur le résultat, les intérêts payés et autres, les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie de 170,1 millions de dollars comparativement à 141,9 millions de dollars en 2020.

La facilité de crédit renouvelable comporte une limite autorisée de 600,0 millions de dollars (30 novembre 2020 – 700,0 millions de dollars). Au 30 novembre 2021, des tirages totalisant 345,0 millions de dollars avaient été effectués (30 novembre 2020 – 433,0 millions de dollars).

La Société doit respecter certaines clauses restrictives financières de la facilité, notamment :

- Le ratio dette-BAIIA ¹⁾ doit être inférieur ou égal à 3,50 : 1,00;
- Le ratio dette-BAIIA ¹⁾ doit être inférieur ou égal à 4,00 : 1,00 pendant les 12 mois qui suivent des acquisitions dont la contrepartie est supérieure à 150,0 millions de dollars; et
- Le ratio de couverture des intérêts et loyers doit être d'au moins 2,00 : 1,00 en tout temps.

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition des ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire.

La facilité de crédit renouvelable est remboursable sans pénalité, le solde étant dû à la date d'échéance du 22 avril 2024.

Au 30 novembre 2021, la Société respectait les clauses restrictives financières de la facilité.

RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉTABLISSEMENTS

Les établissements de MTY : i) se trouvent dans des foires alimentaires et des centres commerciaux ; ii) ont façade sur rue; et iii) se présentent sous une forme non traditionnelle dans des stations-service, des dépanneurs, des épicerie, des cinémas, des parcs d'attractions, des hôpitaux, des universités, des aéroports et en d'autres lieux ou sites partagés par des détaillants. Les établissements non traditionnels sont typiquement plus petits, exigent un moindre investissement et dégagent des produits inférieurs à ceux d'établissements établis dans les centres commerciaux et les aires de restauration ou avec façade sur rue.

Nombre d'établissements	Trimestres clos le 30 novembre		Exercices clos le 30 novembre	
	2021	2020	2021	2020
Franchises à l'ouverture de la période	6 701	6 989	6 867	7 229
Établissements propriétaires à l'ouverture de la période :				
Canada	42	35	37	50
États-Unis	82	78	76	94
Sous coentreprise	23	21	21	—
Total à l'ouverture de la période	6 848	7 123	7 001	7 373
Ouverts durant la période	60	39	218	185
Fermés durant la période	(189)	(161)	(489)	(578)
Ouverts ou acquis par la coentreprise durant la période	—	—	3	23
Fermés par la coentreprise durant la période	—	—	(1)	(2)
Cédés durant la période	—	—	(13)	—
Total à la clôture de la période	6 719	7 001	6 719	7 001
Franchises à la clôture de la période			6 603	6 867
Établissements propriétaires à la clôture de la période :				
Canada			42	37
États-Unis			51	76
Sous coentreprise			23	21
Total à la clôture de la période			6 719	7 001

Le réseau de la Société a ouvert 221 établissements durant l'exercice clos le 30 novembre 2021 (2020 – 185 établissements ouverts et 23 établissements acquis dans le cadre d'une coentreprise). Au quatrième trimestre de l'exercice 2021, le réseau de la Société a ouvert 60 établissements (2020 – 39 établissements). Le tableau suivant présente la répartition géographique :

	Trimestres clos le 30 novembre		Exercices clos le 30 novembre	
	2021	2020	2021	2020
Canada	27	19	102	112
États-Unis	24	14	73	70
International	9	6	46	26
Établissements ouverts ou acquis	60	39	221	208

Pendant l'exercice clos le 30 novembre 2021, le réseau de la Société a fermé 490 établissements (2020 – 578 établissements et 2 établissements exploités en coentreprise); de ceux-là, 49 % avaient façade sur la rue, 23 % se trouvaient dans des centres commerciaux ou des tours de bureaux et 28 % se présentaient sous une forme non traditionnelle. Au quatrième trimestre de l'exercice 2021, le réseau de la Société a fermé 189 établissements (2020 – 161 établissements). Des établissements fermés pendant le trimestre, 46 % avaient façade sur la rue, 26 % se trouvaient dans des centres commerciaux ou des tours de bureaux et 28 % se présentaient sous une forme non traditionnelle. Le tableau suivant présente la répartition géographique :

	Trimestres clos le 30 novembre		Exercices clos le 30 novembre	
	2021	2020	2021	2020
Canada	68	85	205	262
États-Unis	95	68	229	276
International	26	8	56	42
Établissements fermés	189	161	490	580

Au 30 novembre 2021, le réseau de la Société comptait 82 établissements temporairement fermés en raison de la COVID-19 (30 novembre 2020 – 338 établissements). De ces établissements fermés temporairement, 64 sont situés au Canada (30 novembre 2020 – 197 établissements), 9 aux États-Unis (30 novembre 2020 – 108 établissements) et les 9 autres à l'International (30 novembre 2020 – 33 établissements). Au 16 février 2022, MTY compte 71 établissements fermés temporairement. Bien qu'on s'attende à rouvrir ces emplacements, le moment de ces réouvertures est incertain.

Le tableau qui suit présente la répartition des établissements de MTY selon leur emplacement et leur chiffre d'affaires réseau :

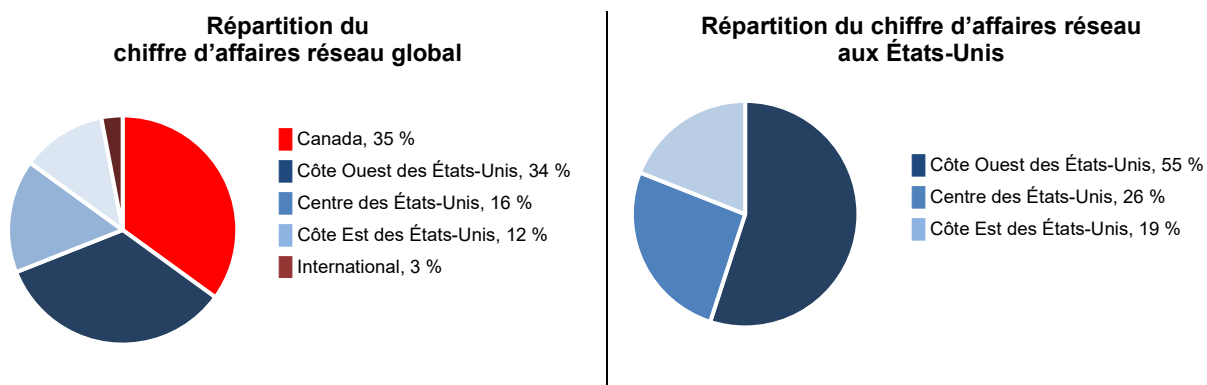
Type d'emplacement	% du nombre d'établissements au		% du chiffre d'affaires réseau	
	30 novembre		Exercices clos les	
	2021	2020	2021	2020
Centre commercial et aires de restauration de tours de bureaux	14 %	15 %	9 %	10 %
Façade sur rue	64 %	63 %	82 %	82 %
Forme non traditionnelle	22 %	22 %	9 %	8 %

Le tableau suivant présente la répartition géographique des établissements de MTY et du chiffre d'affaires réseau :

Situation géographique	% du nombre d'établissements au		% du chiffre d'affaires réseau	
	30 novembre		Exercices clos les	
	2021	2020	2021	2020
Canada	39 %	38 %	35 %	35 %
États-Unis	54 %	55 %	62 %	61 %
International	7 %	7 %	3 %	4 %

Au Canada, le Québec produit la plus large part du chiffre d'affaires réseau total, soit 18 %; il est suivi par l'Ontario, avec 9 %. Aux États-Unis, la Californie est le seul état à procurer plus de 10 % du chiffre d'affaires réseau pour la période; elle est suivie par Washington et l'Oregon, qui apportent respectivement 10 % et 8 % du chiffre d'affaires réseau total.

La répartition géographique du chiffre d'affaires réseau est la suivante :



Le tableau qui suit présente la répartition du chiffre d'affaires réseau selon le type de concept :

Type d'établissement	% des établissements au		% du chiffre d'affaires réseau	
	30 novembre		Exercices clos les	
	2021	2020	2021	2020
Restaurants-minute	83 %	83 %	73 %	73 %
Restaurants à service rapide	10 %	10 %	13 %	12 %
Restaurants à service complet	7 %	7 %	14 %	15 %

Chiffre d'affaires réseau

Durant le trimestre et l'exercice clos le 30 novembre 2021, les établissements du réseau MTY ont généré des ventes totalisant 962,5 millions et 3 631,3 millions de dollars respectivement. Ces ventes se répartissent comme suit :

<i>(En millions \$)</i>	Canada	États-Unis	International	TOTAL
Premier trimestre 2021	219,4	511,8	29,9	761,1
Premier trimestre 2020	425,2	530,5	43,8	999,5
Variation	(48 %)	(4 %)	(32 %)	(24 %)
Deuxième trimestre 2021	270,9	592,3	28,3	891,5
Deuxième trimestre 2020	173,2	477,0	20,5	670,7
Variation	56 %	24 %	38 %	33 %
Troisième trimestre 2021	391,3	594,2	30,7	1 016,2
Troisième trimestre 2020	302,6	566,2	28,7	897,5
Variation	29 %	5 %	7 %	13 %
Quatrième trimestre 2021	378,9	551,3	32,3	962,5
Quatrième trimestre 2020	305,7	556,8	28,9	891,4
Variation	24 %	(1 %)	12 %	8 %
Pour l'exercice 2021	1 260,5	2 249,6	121,2	3 631,3
Pour l'exercice 2020	1 206,7	2 130,5	121,9	3 459,1
Variation	4 %	6 %	(1 %)	5 %

L'évolution globale du chiffre d'affaires se répartit comme suit :

	Chiffre d'affaires du trimestre clos le 30 novembre				Chiffre d'affaires de l'exercice clos le 30 novembre				
	<i>(millions de \$)</i>	Canada	É.-U.	International	TOTAL	Canada	É.-U.	International	TOTAL
Ventes déclarées – 2020		305,7	556,8	28,9	891,4	1 206,7	2 130,5	121,9	3 459,1
Écart net du chiffre d'affaires réseau		73,2	20,6	4,7	98,5	53,8	258,5	6,3	318,6
Incidence cumulative des fluctuations du change		—	(26,1)	(1,3)	(27,4)	—	(139,4)	(7,0)	(146,4)
Ventes déclarées – 2021		378,9	551,3	32,3	962,5	1 260,5	2 249,6	121,2	3 631,3

Le chiffre d'affaires réseau pour le trimestre clos le 30 novembre 2021 a augmenté de 8 %, en raison surtout des effets des restrictions imposées par les gouvernements durant la deuxième vague de COVID-19 à l'exercice précédent et d'un achalandage accru. Le concept des restaurants à service complet a apporté 41,7 millions de dollars de l'augmentation, soit une hausse de 36 % des ventes du trimestre.

Pour l'exercice clos le 30 novembre 2021, la hausse du chiffre d'affaires réseau est de 5 % par rapport à l'exercice 2020. Le concept des restaurants à service rapide est à l'origine de cette augmentation, avec une progression de 6 %, qui correspond à 82 % de la croissance totale en glissement annuel.

MTY a ouvert le trimestre avec 164 établissements temporairement fermés en raison de la COVID-19 pour le clore avec 82 établissements fermés au 30 novembre 2021 (30 novembre 2020 – 338 établissements). Cette situation signifie la perte d'environ 9 500 jours d'activités. Parmi les établissements fermés, 64 se trouvaient au Canada (30 novembre 2020 – 197 établissements), 9 aux États-Unis (30 novembre 2020 – 108 établissements) et 9 à l'International (30 novembre 2020 – 33 établissements).

Au cours du trimestre et de l'exercice clos le 30 novembre 2021, la force du dollar canadien par rapport au dollar américain a aussi réduit les ventes et entraîné des variations défavorables de 27,4 millions et 146,4 millions de dollars respectivement des ventes déclarées.

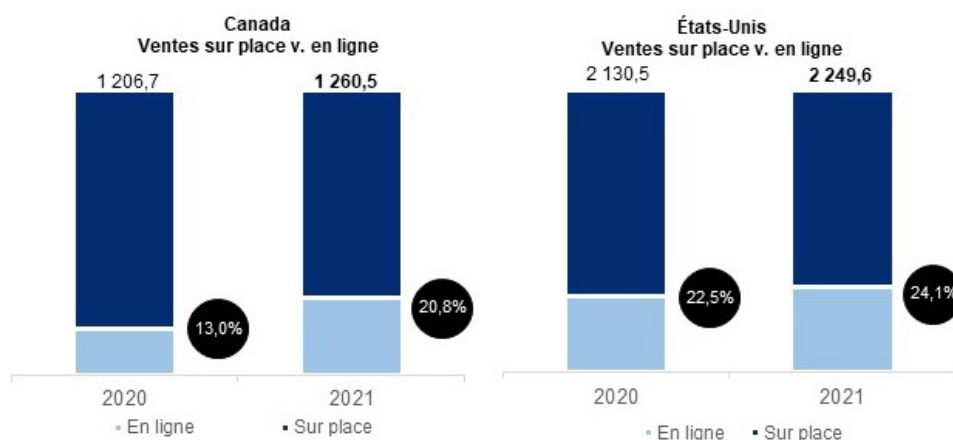
Papa Murphy's et Cold Stone Creamery sont les seuls concepts à générer actuellement plus de 10 % du chiffre d'affaires réseau, soit respectivement environ 28 % et 20 % du chiffre d'affaires total du réseau MTY au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2021. Les enseignes Taco Time, Thai Express et Sushi Shop constituent respectivement les troisième, quatrième et cinquième plus importants concepts sur le plan des ventes réseau, chacune générant moins que 10 % du chiffre d'affaires réseau.

Le chiffre d'affaires réseau inclut les ventes réalisées par les établissements propriétaires et franchisés, mais exclut celles réalisées par les centres de distribution, les usines de transformation des aliments et le service des ventes au détail. Les chiffres d'affaires réseau libellés dans une devise étrangère sont convertis en dollars canadiens aux fins de présentation; ils sont donc tributaires des fluctuations du change.

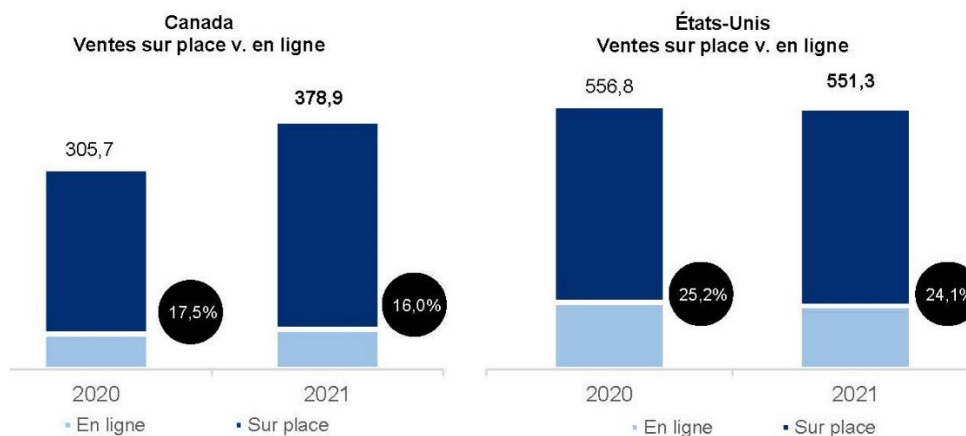
Ventes en ligne

La pandémie a accéléré le virage amorcé par les consommateurs vers les commandes en ligne à livrer ou à emporter. Pour l'exercice clos le 30 novembre 2021, les ventes en ligne ont atteint 803,6 millions de dollars, comparativement à 636,4 millions de dollars à l'exercice précédent, et elles ont représenté 23 % du chiffre d'affaires. Les ventes en ligne se rattachent surtout aux commandes pour emporter ainsi qu'aux livraisons, qui ont bénéficié des investissements accrus de la Société dans les options de commande en ligne et de livraison par des tiers.

La répartition du chiffre d'affaires réseau et des ventes en ligne est la suivante pour les exercices clos les 30 novembre 2021 et 2020 :



Les ventes en ligne ont légèrement diminué au quatrième trimestre pour s'établir à 193,7 millions de dollars, comparativement à 194,2 millions de dollars à l'exercice précédent. La répartition pour les trimestres clos les 30 novembre 2020 et 2021 est la suivante :



Bien que les ventes en ligne globales aient diminué pendant le trimestre en termes de pourcentage du chiffre d'affaires total, le secteur du Canada a maintenu une solide avancée de 16 %, ou 6,9 millions de dollars en glissement annuel. Cette croissance découle d'un investissement significatif de MTY dans les plateformes numériques en ligne du marché canadien. La diminution aux États-Unis a été affectée en partie par une incidence défavorable des fluctuations du change de 6,5 millions de dollars.

La diminution des ventes en ligne en termes de pourcentage du chiffre d'affaires total au quatrième trimestre par rapport à la même période de l'exercice précédent est attribuable en grande partie à la réouverture des canaux de vente plus traditionnels, davantage touchés par les restrictions liées à la pandémie à l'exercice antérieur. La Société poursuit ses efforts en vue de la croissance des ventes en ligne parallèlement à la reprise des ventes dans les établissements avec la levée progressive des restrictions.

Chiffre d'affaires d'établissements comparables

Compte tenu des répercussions de la COVID-19 et du nombre d'établissements fermés temporairement, l'information portant sur le chiffre d'affaires d'établissements comparables pourrait être trompeuse puisque ce qui serait présenté ne saurait constituer une représentation juste des recettes de redevances potentielles de la Société non plus qu'une juste indication de la santé de son réseau. La direction renvoie les investisseurs au chiffre d'affaires réseau en tant que meilleur indicateur.

La direction s'attend toujours à ce que le chiffre d'affaires réseau et le chiffre d'affaires d'établissements comparables soient altérés en 2022. La Société avait un bon élan avant la COVID-19, mais les événements mondiaux actuels continueront d'avoir un effet drastique tant sur le chiffre d'affaires réseau que sur le chiffre d'affaires d'établissements comparables au cours des prochains trimestres. La Société s'attend néanmoins à ce que les résultats retournent éventuellement à la normale.

RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL-ACTIONS

Options sur actions

Au 30 novembre 2021, 440 000 options sur actions étaient en circulation et 66 666 pouvaient être exercées.

Négociation des actions

Les actions de MTY sont négociées à la Bourse de Toronto (« TSX »), sous le symbole « MTY ». Du 1^{er} décembre 2020 au 30 novembre 2021, le cours de l'action de MTY a varié entre 47,15 \$ et 72,10 \$. Le 30 novembre 2021, le cours des actions de MTY a clôturé à 56,94 \$.

Capital-actions

Le capital-actions en circulation de la Société se compose d'actions ordinaires que la Société est autorisée à émettre en un nombre illimité.

Au 16 février 2022, le capital-actions émis et en circulation de la Société consistait en 24 422 361 actions (30 novembre 2020 – 24 706 461) et 440 000 options sur actions (30 novembre 2020 – 400 000). Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2021, MTY a racheté 36 600 actions (2020 – 364 774 actions) pour annulation dans le cadre de son OPRCN.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 28 juin 2021, la Société a annoncé le renouvellement de son OPRCN. Cette OPRCN s'ouvrait le 3 juillet 2021 pour échoir le 2 juillet 2022, ou avant si la Société complète ses rachats ou choisit de mettre fin à l'OPRCN. La Société est autorisée à racheter 1 235 323 de ses actions ordinaires pendant cette nouvelle période de renouvellement. Ces rachats seront effectués sur le marché ouvert, avec frais de courtage, par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation parallèle, au cours du marché au moment de l'opération et conformément aux politiques applicables de la TSX. Toutes les actions ordinaires rachetées en vertu de l'OPRCN seront annulées.

Au cours du trimestre et de l'exercice clos le 30 novembre 2021, la Société a racheté et annulé un total de 36 600 actions ordinaires en vertu de l'OPRCN en vigueur à un prix moyen pondéré de 59,68 \$ par action ordinaire pour une contrepartie totale de 2,2 millions de dollars et un excédent de 1,7 million de dollars de la valeur de rachat des actions sur leur valeur comptable, lequel a été comptabilisé en résultat non distribué au titre de primes sur rachat d'actions (2020 –

respectivement néant et 364 774 actions ordinaires, à des prix moyens pondérés de néant et 51,72 \$ par action ordinaire, pour des contreparties totales de néant et 18,9 millions de dollars et des excédents de néant et 14,3 millions de dollars de la valeur de rachat des actions sur leur valeur comptable, lesquels ont été comptabilisés en résultat non distribué au titre de primes sur rachat d'actions).

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Acquisition de Küto Comptoir à Tartares

Le 1^{er} décembre 2021, l'une des filiales en propriété exclusive de la Société a acquis les actifs de Küto Comptoir à Tartares, une chaîne en forte croissance qui exploite des restaurants de tartares au Québec, pour une contrepartie en espèces de 9,0 millions de dollars ainsi qu'une contrepartie éventuelle différée fondée sur les redevances et les ventes au détail. Küto Comptoir à Tartares compte actuellement 31 établissements franchisés.

Dividendes

Le 18 janvier 2022, la Société a annoncé une augmentation de son dividende trimestriel, qui passera de 0,185 \$ à 0,210 \$ par action ordinaire. Le dividende de 0,210 \$ par action ordinaire a été versé le 15 février 2022.

SAISONNALITÉ

Les résultats d'exploitation d'une période intermédiaire ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats d'exploitation de l'exercice entier. La Société s'attend à ce que la saisonnalité continue d'être un facteur de la variation trimestrielle de ses résultats. Par exemple, la performance des établissements spécialisés en friandises glacées, une catégorie importante dans le marché des États-Unis, varie considérablement durant les mois d'hiver en raison des conditions météorologiques. Ce risque est atténué par d'autres enseignes dont le rendement est supérieur pendant les saisons froides, comme Papa Murphy's, typiquement plus performante pendant les mois d'hiver. Les ventes des établissements installés dans des centres commerciaux sont aussi supérieures à la moyenne en décembre, durant la période du magasinage des Fêtes. En 2022, les tendances saisonnières normales pourraient être affectées par le chambardement des habitudes des consommateurs lié à la pandémie ou à la réglementation gouvernementale.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

MTY n'a aucun arrangement hors bilan.

PASSIFS ÉVENTUELS

La Société est partie à certaines poursuites judiciaires dans le cadre de ses activités courantes. Le calendrier des sorties de trésorerie, le cas échéant, échappe au contrôle de la Société et demeure par conséquent incertain pour le moment. Les obligations éventuelles sont présentées aux provisions dans l'état consolidé de la situation financière.

Les montants suivants sont inclus dans les provisions :

<i>(En milliers \$)</i>	2021	2020
	\$	\$
Litiges, différends et autres éventualités	1 636	2 878
Établissements fermés	56	187
	1 692	3 065

La provision pour litiges, différends et autres éventualités représente la meilleure estimation de la direction à l'égard du dénouement des litiges et différends qui sont en cours à la date de l'état de la situation financière. Cette provision comporte plusieurs éléments; en raison de sa nature, le moment du règlement de cette provision est inconnu, la Société n'ayant aucun contrôle sur le déroulement des litiges.

Les créiteurs relatifs aux établissements fermés représentent principalement les montants que la Société s'attend à devoir déboursier pour résilier les contrats de location des établissements sous-performants ou fermés. Les négociations avec les divers intervenants sont en général de courte durée et devraient se régler dans un délai de quelques mois après la comptabilisation de la provision.

Les provisions varient également en partie en raison des fluctuations du change liées aux filiales américaines.

GARANTIES DE CONTRATS DE LOCATION

La Société a garanti les contrats de location de certains établissements franchisés dans l'éventualité où les franchisés seraient incapables d'honorer leurs engagements locatifs résiduels; la somme maximale que la Société pourrait être tenue de payer aux termes de ces ententes s'élevait à 19,3 millions de dollars au 30 novembre 2021 (2020 – 13,3 millions de dollars). De plus, la Société pourrait être tenue de régler des loyers à pourcentage, des taxes foncières et des frais d'aires communes. Au 30 novembre 2021, la Société avait engagé 1,8 million de dollars (2020 – 1,8 million de dollars) à l'égard de ces garanties; cette somme est incluse aux Crédeurs et charges à payer dans les états financiers consolidés.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les soldes et les transactions entre la Société et ses filiales, qui sont des parties liées à la Société, ont été éliminés lors de la consolidation. Les transactions entre la Société et d'autres parties liées sont présentées ci-dessous.

Rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs

La rémunération versée aux principaux dirigeants et aux administrateurs, qui est présentée aux postes Salaires et avantages et Autres des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés, est la suivante :

	(En milliers \$)	2021	2020
		\$	\$
Avantages à court terme		2 670	2 619
Rémunération à base d'actions		924	963
Frais de consultation		57	—
Jetons de présence des membres du conseil d'administration		78	75
Rémunération totale des principaux dirigeants et des administrateurs		3 729	3 657

Les principaux dirigeants sont le chef de la direction, les chefs de l'exploitation et le chef de la direction financière de la Société. La rémunération des administrateurs et des membres clés de la haute direction est déterminée par le conseil d'administration en fonction du rendement individuel et des conditions du marché.

En raison du nombre élevé d'actionnaires, il n'y a pas de partie exerçant le contrôle ultime de la Société; l'un des principaux actionnaires de la Société est son président du conseil d'administration, qui contrôle 16,2 % des actions en circulation.

La Société verse également des avantages à des personnes liées aux principaux dirigeants mentionnés ci-dessus. Leur rémunération totale, qui est présentée aux postes Salaires et avantages des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés, est la suivante :

	(En milliers \$)	2021	2020
		\$	\$
Avantages à court terme		489	505
Rémunération à base d'actions		19	10
Rémunération totale des personnes liées aux principaux dirigeants		508	515

La Société a conclu un accord de services consultatifs en développement des affaires et en gestion avec l'un des partenaires de sa coentreprise. La Société lui a versé des honoraires de consultation de 0,2 million de dollars au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2021 (2020 – 0,2 million de dollars); ces honoraires sont présentés au poste Frais de consultation et honoraires professionnels des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés. Au 30 novembre 2021, la Société comptabilisait un crédeur net de 0,1 million de dollars à l'égard de son partenaire dans la coentreprise (30 novembre 2020 – débiteur net de 0,1 million de dollars) qui est présenté aux Crédeurs et charges à payer dans les états financiers consolidés.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2021, la Société a payé des frais de consultation de 0,3 million de dollars à une société d'experts-conseils du domaine de l'immobilier commercial pour laquelle travaille un de ses administrateurs (2020 – néant).

MODIFICATIONS COMPTABLES

Méthodes applicables à compter du 1^{er} décembre 2020

IFRS 3, Regroupement d'entreprises

En octobre 2018, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié des modifications à la définition d'une entreprise dans IFRS 3. Ces modifications visent à aider les entités à déterminer si une transaction doit être comptabilisée comme un regroupement d'entreprises ou comme une acquisition d'actifs.

Les modifications d'IFRS 3 ont été appliquées à compter du 1^{er} décembre 2020 et n'ont entraîné aucun rajustement.

IFRS 9, Instruments financiers, IAS 39, Instruments financiers : comptabilisation et évaluation, et IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir

En septembre 2019, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7 dans le cadre de la réforme des taux d'intérêt de référence en tant que première mesure quant aux répercussions potentielles de la réforme des taux interbancaires offerts (« TIO ») sur l'information financière. L'évolution récente du marché a remis en question la viabilité à long terme de ces éléments de référence. Les modifications publiées visent à traiter les problèmes touchant l'information financière dans la période précédant le remplacement du taux d'intérêt de référence existant par un autre taux d'intérêt et tiennent compte des incidences pour des exigences en matière de comptabilité de couverture précises énoncées dans IFRS 9 et dans IAS 39, qui nécessitent une analyse prospective. IFRS 7 a également été modifiée pour y ajouter des obligations d'information sur l'incertitude découlant de la réforme des taux d'intérêt de référence.

Les modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7 ont été appliquées à compter du 1^{er} décembre 2020 et n'ont donné lieu à aucun ajustement significatif.

JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES ET ESTIMATIONS

Lorsqu'elle applique les méthodes comptables de la Société qui sont décrites à la note 3 des états financiers consolidés, la direction doit exercer son jugement, établir des estimations et formuler des hypothèses quant à la valeur comptable d'actifs et de passifs qui ne ressort pas clairement d'autres sources. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont fondées sur l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme pertinents. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont régulièrement révisées. Les révisions sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si la révision n'a d'incidence que sur cette période, ou dans la période de la révision et dans les périodes ultérieures si la révision a une incidence sur la période considérée et sur les périodes ultérieures.

Les jugements d'importance critique, autres que ceux portant sur des estimations, qui ont été posés par la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société et qui ont l'incidence la plus importante sur les montants présentés dans les états financiers portent sur les points suivants.

Dépréciation des actifs non courants

La Société évalue si des éléments pouvant indiquer une dépréciation sont présents pour l'ensemble des actifs à long terme, à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. De plus, la direction doit exercer son jugement lorsqu'elle détermine le regroupement des actifs visant à définir des unités génératrices de trésorerie (« UGT »); celles-ci sont définies en fonction des meilleures estimations de la direction quant au plus bas niveau duquel un actif ou un groupe d'actifs a la capacité de générer des entrées de trésorerie.

Sources principales d'incertitude relative aux estimations

Les éléments suivants constituent les hypothèses clés concernant l'avenir et les autres sources principales d'incertitude relatives aux estimations à la fin de l'exercice clos le 30 novembre 2021, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de l'exercice ultérieur.

Regroupements d'entreprises

Pour les regroupements d'entreprises, la Société doit formuler des hypothèses et faire des estimations afin de déterminer la répartition du prix d'achat de l'entreprise acquise. À cette fin, la Société doit déterminer la juste valeur à la date d'acquisition des actifs identifiables acquis, y compris des immobilisations incorporelles telles que les droits de franchise, les droits de franchise maîtresse, les droits de substitution et les marques de commerce, et des passifs

repris. L'établissement de la juste valeur tient notamment compte de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs et de la croissance future des ventes réseau. Le goodwill représente l'excédent de la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris le montant comptabilisé de toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise, sur le montant comptabilisé net des actifs identifiables acquis et des passifs repris, tous évalués à la date d'acquisition. Ces hypothèses et estimations ont une incidence sur les montants comptabilisés à titre d'actif et de passif dans l'état de la situation financière à la date d'acquisition. De plus, les durées d'utilité estimées des actifs amortissables acquis, l'identification des immobilisations incorporelles et le calcul des durées d'utilité indéfinies ou définies des immobilisations incorporelles acquises ont une incidence sur le résultat futur de la Société.

Dépréciation

La Société exerce son jugement lorsqu'elle détermine le regroupement des actifs visant à définir des UGT pour les besoins des tests de dépréciation à l'égard des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation, du goodwill, des marques de commerce et des droits de franchise.

Lorsqu'elle a soumis les immobilisations corporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation à des tests de dépréciation, la Société a déterminé que ses UGT se composent le plus souvent d'établissements individuels ou de groupes d'établissements et que les actifs sont donc affectés à chaque UGT.

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est affecté aux UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement. En ce qui a trait aux tests de dépréciation des marques de commerce et des droits de franchise, les actifs sont affectés aux UGT auxquelles ces éléments se rapportent. En outre, chaque trimestre, la Société exerce son jugement pour déterminer s'il existe une indication de perte de valeur, auquel cas un test de dépréciation trimestriel devra être réalisé en plus du test de dépréciation annuel.

Dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation

La Société soumet ses immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation à des tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. La valeur recouvrable des actifs des établissements appartenant à la Société est généralement fondée sur le calcul de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, car il a été établi que celle-ci était supérieure à la valeur d'utilité. La juste valeur diminuée des coûts de la vente des établissements appartenant à la Société est généralement déterminée en estimant la valeur de liquidation du matériel de restaurant et les coûts de résiliation de contrats de location, le cas échéant.

Au cours des exercices clos les 30 novembre 2021 et 2020, la Société a comptabilisé des pertes de valeur à l'égard de ses immobilisations corporelles (note 15 des états financiers consolidés). La perte de valeur cumulée des immobilisations corporelles, qui s'élève à 0,1 million de dollars (2020 – 3,2 millions de dollars), correspond à une réduction de la valeur comptable des améliorations locatives et du matériel par rapport à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, laquelle était supérieure à leur valeur d'utilité.

Au cours des exercices clos les 30 novembre 2021 et 2020, la Société a également comptabilisé des pertes de valeur à l'égard de ses actifs au titre de droits d'utilisation (note 10 des états financiers consolidés) s'élevant à 1,6 million de dollars (2020 – 4,3 millions de dollars).

Dépréciation des droits de franchise et des marques de commerce

La Société procède au moins annuellement à un test de dépréciation de ses marques de commerce. L'estimation de la valeur recouvrable des actifs de la Société est généralement fondée sur le calcul de leur valeur d'utilité compte tenu de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs, car il a été établi que celle-ci était supérieure à la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Les taux d'actualisation sont fondés sur des taux avant impôt qui reflètent l'appréciation courante du marché compte tenu de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'UGT.

Au cours des exercices clos les 30 novembre 2021 et 2020, la Société a comptabilisé des pertes de valeur nettes à l'égard des droits de franchise et des marques de commerce (note 15 des états financiers consolidés). La perte de valeur nette totale, qui s'élève à 5,8 millions de dollars (2020 – 51,7 millions de dollars), tient compte d'une perte de valeur de 15,1 millions de dollars (2020 – 51,7 millions de dollars) correspondant à une réduction de la valeur comptable à la juste valeur de ces marques de commerce et droits de franchise et d'une reprise de perte de valeur de 9,3 millions de dollars (2020 – néant). La juste valeur a été établie à partir d'importantes données d'entrée non observables parmi lesquelles des taux d'actualisation ainsi que des projections des flux de trésorerie opérationnels; elle est classée au niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs. Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2021, la Société a également procédé à un examen de la valeur recouvrable allouée aux immobilisations incorporelles associées aux enseignes « Houston Avenue Bar & Grill » et « Industria Pizza + Bar », dans le cadre duquel la valeur recouvrable a été évaluée à la juste valeur diminuée des coûts de vente.

Ces calculs sont fondés sur notre meilleure estimation des projections des flux de trésorerie opérationnels. Cette estimation repose sur une extrapolation pluriannuelle des résultats historiques réels ou des budgets les plus récents et sur une valeur finale calculée en actualisant les données de l'année finale à perpétuité.

Dépréciation du goodwill

Pour déterminer si le goodwill a subi une dépréciation, il est nécessaire d'estimer la valeur d'utilité des unités de goodwill auxquelles le goodwill a été attribué. Le calcul de la valeur d'utilité exige de la direction qu'elle estime les projections des flux de trésorerie opérationnels qu'elle prévoit tirer de l'unité de goodwill et qu'elle applique un taux d'actualisation approprié afin de déterminer la valeur actualisée.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2021, le goodwill n'a subi aucune dépréciation (2020 : perte de valeur de 68 millions de dollars) (note 15 des états financiers consolidés).

Passifs liés aux cartes-cadeaux

La direction doit formuler certaines hypothèses tant à l'égard de la comptabilisation des passifs associés aux cartes-cadeaux proportionnellement au rythme auquel les droits afférents sont exercés, qu'à l'égard de la comptabilisation de produits éventuels tirés de droits abandonnés. Les estimations importantes reposent sur les taux de droits abandonnés et les statistiques historiques d'utilisation.

Conséquences de la COVID-19

Durant l'exercice clos le 30 novembre 2021, la pandémie de COVID-19 a continué d'affecter les marchés dans lesquels MTY, ses partenaires franchisés et ses fournisseurs évoluent. Le Canada et certaines parties des États-Unis subissaient toujours les conséquences des restrictions gouvernementales imposées, notamment les limites sur l'accueil de clients dans les restaurants, les heures d'ouverture réduites ou les fermetures temporaires. La campagne mondiale de vaccination s'est intensifiée pendant l'exercice, ce qui a amené la levée graduelle des restrictions dans certains territoires, entre autres la reprise du service en salles à manger et sur les terrasses et la réouverture de plusieurs restaurants. Néanmoins, le variant Delta a suscité l'émergence d'une quatrième vague à la fin de l'exercice; les infections se sont accrues et avec elles, certaines mesures de santé publique, dont l'obligation de présenter un passeport vaccinal pour avoir accès aux restaurants dans certains territoires. Les perturbations devraient persister en 2022 en raison des incertitudes qui entourent la distribution des doses de rappel des vaccins et la propagation du variant Omicron. Les conséquences à plus long terme de la pandémie sur l'économie et les règles et restrictions qui s'appliqueront aux restaurants de MTY devraient évoluer et avoir des effets sur le réseau dans un proche avenir.

Devant les répercussions économiques et commerciales continues et incertaines de la pandémie de COVID-19, la Société vérifie de façon continue les estimations et hypothèses formulées et les jugements posés dans ses états financiers. Pour l'exercice clos le 30 novembre 2021, elle a établi qu'il n'y avait aucune indication de perte de valeur attribuable à la pandémie de COVID-19. Par conséquent, la Société n'a comptabilisé aucune perte de valeur à l'égard de ses immobilisations corporelles et incorporelles et de son goodwill par suite de la pandémie de COVID-19. Ces estimations, hypothèses et jugements sont sujets à changement.

La COVID-19 a eu les incidences suivantes sur les états financiers consolidés :

- Des changements ont été apportés aux obligations locatives et aux créances liées à des contrats de location-financement pour refléter les modifications des conditions de paiement des loyers;
- La réduction des charges relatives aux salaires, présentée aux subventions salariales et aux loyers de la note 27 des états financiers consolidés, se chiffre à 3,6 millions de dollars pour l'exercice clos le 30 novembre 2021 (2020 – 6,8 millions de dollars) en raison des subventions salariales à l'emploi du Canada; elle s'élève à 0,3 million de dollars (2020 – néant) quant au crédit relatif à la rétention du personnel (Employee Retention Credit) consenti aux contribuables américains en vertu du Coronavirus Aid, Relief and Economic Security Act; et
- La réduction des charges de loyers, présentée aux subventions salariales et aux loyers de la note 27 des états financiers consolidés, se chiffre à 1,4 million de dollars pour l'exercice clos le 30 novembre 2021 (2020 – 0,2 million de dollars) à la suite des subventions d'urgence du Canada pour le loyer.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Quelques nouvelles normes, interprétations et modifications de normes existantes ont été publiées par l'IASB, mais n'étaient pas encore en vigueur pour l'exercice clos le 30 novembre 2021; elles n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

Les modifications suivantes pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société :

Norme	Publication	Prise d'effet pour la Société	Incidence
IAS 37, <i>Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</i>	Mai 2020	1 ^{er} décembre 2022	En évaluation
IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i>	Janvier 2020, juillet 2020 et février 2021	1 ^{er} décembre 2023	En évaluation
IAS 8, <i>Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</i>	Février 2021	1 ^{er} décembre 2023	En évaluation
IAS 12, <i>Impôts sur le résultat</i>	Mai 2021	1 ^{er} décembre 2023	En évaluation

IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*

En mai 2020, l'IASB a publié *Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat (modifications d'IAS 37)* qui révisait la norme en ce qui a trait aux coûts qu'une société devrait inclure au titre du coût d'exécution d'un contrat pour déterminer si ce contrat est déficitaire. Les changements apportés par cette révision précisent que le « coût d'exécution d'un contrat » comprend les « coûts directement liés à ce contrat ». Les coûts directement liés au contrat peuvent consister soit dans les coûts marginaux d'exécution du contrat, soit dans l'imputation des autres coûts directement liés à l'exécution des contrats. Les modifications d'IAS 37 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. Une application anticipée est autorisée. La Société appliquera les modifications le 1^{er} décembre 2022.

IAS 1, *Présentation des états financiers*

En janvier 2020, l'IASB a publié *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1)* qui établit une approche plus générale du classement des passifs selon IAS 1, celle-ci fondée sur l'analyse des contrats existants à la date de présentation de l'information financière. Les modifications apportées dans *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1)* ne touchent que la présentation des passifs dans l'état de la situation financière et non le montant ou le calendrier de la comptabilisation d'un actif, d'un passif, d'un revenu ou d'une charge, ou les informations que les entités fournissent à leur sujet.

En juillet 2020, l'IASB a publié *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants – Report de la date d'entrée en vigueur (modification d'IAS 1)* qui reporte d'un an la date d'entrée en vigueur des modifications d'IAS 1 énoncées en janvier 2020.

En février 2021, l'IASB a publié *Informations à fournir sur les méthodes comptables (Modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2)*, dont les modifications visent à aider les préparateurs à déterminer les méthodes comptables à présenter dans leurs états financiers. Une entité doit désormais fournir des informations sur ses méthodes comptables significatives plutôt que sur ses principales méthodes comptables. Plusieurs paragraphes sont ajoutés pour expliquer comment une entité peut identifier des informations sur les méthodes comptables significatives et donner des exemples de cas où des informations sur les méthodes comptables sont susceptibles d'être significatives. Les modifications précisent aussi que des informations sur les méthodes comptables peuvent être significatives du fait de leur nature, même si les montants associés sont non significatifs; qu'elles sont significatives si elles sont nécessaires à la compréhension, par les utilisateurs, d'autres informations significatives contenues dans les états financiers; et que si une entité fournit des informations non significatives sur les méthodes comptables, ces informations ne doivent pas obscurcir des informations significatives sur les méthodes comptables.

Les modifications d'IAS 1 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1^{er} décembre 2023.

IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*

En février 2021, l'IASB a publié « *Definition of Accounting Estimates (Amendments to IAS 8)* » afin d'aider les entités à distinguer les méthodes comptables des estimations comptables. Les modifications d'IAS 8 portent uniquement sur les estimations comptables et clarifient ce qui suit : la définition d'un changement de méthodes comptables est remplacée par une définition des estimations comptables; les entités élaborent des estimations comptables si les méthodes comptables requièrent que des éléments des états financiers soient évalués d'une façon qui implique une incertitude de

mesure; un changement d'estimation comptable qui résulte d'informations nouvelles ou de nouveaux développements n'est pas une correction d'erreur; et un changement d'estimation comptable peut affecter soit le résultat net de la période considérée seulement, soit le résultat net de la période considérée et de périodes ultérieures. Les modifications d'IAS 8 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1^{er} décembre 2023.

IAS 12, Impôts sur le résultat

En mai 2021, l'IASB a publié *Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique (modifications d'IAS 12)* qui clarifie la façon dont les sociétés comptabilisent l'impôt différé pour les obligations relatives au démantèlement et les contrats de location. La principale modification est une exemption de l'exemption relative à la comptabilisation initiale, laquelle ne s'applique plus aux transactions qui donnent lieu à la fois à des différences temporaires déductibles et à des différences temporaires imposables lors de la comptabilisation initiale et donc à la comptabilisation d'actifs d'impôt différé et de passifs d'impôt différé d'une même valeur. Les modifications d'IAS 12 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1^{er} décembre 2023.

RISQUES ET INCERTITUDES

La Société dispose d'un certain nombre de concepts variés, diversifiés quant à leurs types d'emplacements et quant à leur répartition géographique à travers le Canada et les États-Unis. Néanmoins, des changements touchant aux tendances démographiques, aux profils d'achalandage et aux taux d'occupation des centres commerciaux et tours de bureaux, de même que le type, le nombre et la localisation de restaurants concurrents peuvent affecter ses résultats. De plus, des facteurs comme l'innovation, l'augmentation du coût des aliments, de la main-d'œuvre et des avantages sociaux, les coûts d'occupation et la disponibilité de dirigeants expérimentés et de salariés horaires peuvent avoir des incidences préjudiciables sur la Société. Des préférences et des profils de dépenses discrétionnaires variables chez les consommateurs pourraient obliger la Société à modifier ou à discontinuer des concepts ou des menus et de là, entraîner une réduction de ses résultats et produits d'exploitation. Même si la Société arrivait à concurrencer avec succès d'autres sociétés de restauration offrant des concepts similaires, elle pourrait être forcée de modifier un ou plusieurs de ses concepts pour répondre à des changements en matière de goûts ou de profils de restauration chez les consommateurs. Si la Société modifie un concept, elle peut perdre des clients additionnels qui préféraient l'ancien concept et son menu; elle peut aussi être incapable d'attirer un nouvel achalandage suffisant à générer le revenu nécessaire pour rendre ce concept rentable. De même, après avoir modifié son concept, la Société peut se retrouver avec des concurrents différents ou supplémentaires face à la clientèle visée et elle pourrait être incapable de les concurrencer avec succès. La réussite de la Société dépend aussi de nombreux facteurs ayant une incidence sur les dépenses discrétionnaires du consommateur, dont la conjoncture économique, le revenu disponible du consommateur et son niveau de confiance. Des changements préjudiciables touchant ces facteurs pourraient réduire l'achalandage ou imposer des limites pratiques sur les prix, l'un et l'autre étant susceptibles de réduire le chiffre d'affaires et les résultats d'exploitation.

La croissance de MTY est tributaire du maintien du réseau de franchises actuel, lequel est sensible à de nombreux facteurs, notamment au renouvellement des baux existants à des taux acceptables et à la capacité de MTY de poursuivre son expansion. Pour cela, la Société doit obtenir des emplacements et des conditions de location convenables pour ses établissements, recruter des franchisés qualifiés, augmenter le chiffre d'affaires d'établissements comparables et réaliser des acquisitions. Le temps, l'énergie et les ressources nécessaires à l'intégration des entreprises acquises au réseau et à la culture de MTY peuvent aussi avoir une incidence sur ses résultats.

La COVID-19 a des conséquences défavorables et marquées sur MTY en ce moment. De telles épidémies ou pandémies, y compris de diverses souches virales, comme la grippe aviaire, la grippe porcine, la grippe A (H1N1) ou la COVID-19, pourraient continuer d'affecter MTY, particulièrement si leur foyer se situe dans des régions dont la Société tire une part importante de ses produits ou profits. L'éclosion de telles épidémies ou d'autres affections posant un risque de santé publique peut et pourrait continuer de perturber de façon importante l'entreprise et ses activités. De tels événements peuvent également avoir de lourdes répercussions sur le secteur et entraîner la fermeture temporaire des restaurants, ce qui entraverait sérieusement les activités de MTY ou de ses franchisés et aurait des retombées désastreuses sur son entreprise, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

En ce moment, la Société est incapable de prédire avec précision l'impact qu'aura une pandémie, y compris celle de la COVID-19, sur les résultats d'exploitation étant donné les incertitudes, y compris en ce qui concerne la gravité de la maladie, la durée de la pandémie et les autres mesures que pourraient prendre les autorités gouvernementales pour contenir le virus ou traiter ses effets. Cependant, bien qu'il soit prématuré de prédire exactement les retombées ultimes de ces développements, la Société s'attend à ce que les résultats de l'exercice financier 2022 continuent d'être sensiblement affectés et probablement, avec des effets défavorables s'étendant au-delà de cette période.

Par ailleurs, les activités peuvent et pourraient continuer d'être perturbées si des employés de MTY ou des employés de ses partenaires d'affaires sont présumés être porteurs de la COVID-19, de la grippe aviaire ou porcine ou d'autres maladies comme l'hépatite A ou une infection d'autres variants à norovirus ou à coronavirus. Une telle situation pourrait obliger la Société ou ses partenaires à mettre en quarantaine certains ou l'ensemble des employés visés ou à désinfecter les installations du restaurant. Des éclosions de grippe aviaire surviennent de temps à autre à travers le monde et il est arrivé que cette grippe se transmette aux humains. Les inquiétudes du public à l'égard de la grippe aviaire peuvent généralement mener à craindre de consommer du poulet, des œufs ou d'autres produits de volaille, ce qui entraînerait une baisse de la consommation de ces produits chez les clients. Parce que la volaille fait partie du menu de plusieurs des concepts de la Société, cette conjoncture se traduirait probablement par une baisse du chiffre d'affaires et des résultats, tant pour MTY que pour ses franchisés. Les épidémies de grippe aviaire peuvent également avoir une incidence sur le prix et la disponibilité de la volaille, ce qui aurait des répercussions défavorables sur les marges de profit et les revenus.

Enfin, d'autres virus peuvent être transmis à travers les contacts humains. Le risque de contracter un virus peut amener les employés ou les clients à éviter de se rassembler dans des lieux publics, ce qui aurait des retombées négatives sur l'achalandage des restaurants ou la capacité d'y affecter un personnel suffisant. MTY peut également être mise à mal si les gouvernements imposent des fermetures obligatoires, recommandent des fermetures volontaires, imposent des restrictions à l'exploitation des restaurants ou aux clients, en les obligeant à présenter un passeport vaccinal pour prendre un repas en salle à manger, restreignent l'import-export de produits, ou si les fournisseurs procèdent à un rappel massif de produits. Même si de telles mesures n'étaient pas mises en place et qu'aucun virus ou autre maladie ne se répand largement, la perception d'un risque d'infection ou d'un risque à la santé peut avoir un impact négatif sur les activités et les résultats d'exploitation.

La main-d'œuvre est un élément clé de la réussite de la Société. Si la Société est incapable d'attirer, de motiver et de fidéliser un nombre suffisant de personnes compétentes, cela pourrait perturber de façon importante les affaires et les activités de la Société et avoir une incidence défavorable sur ses résultats d'exploitation, par exemple, avoir pour effet de retarder l'ouverture prévue de restaurants en plus d'affecter la capacité de la Société à augmenter les ventes dans les restaurants existants et à poursuivre efficacement l'expansion de ses concepts. L'exercice 2021 a été marqué par une pénurie de travailleurs qualifiés et par une augmentation des coûts de la main-d'œuvre en raison de la concurrence et de la hausse des salaires. Beaucoup de personnes ont quitté le secteur de la restauration à cause d'exigences opérationnelles élevées liées à la pandémie et, dans certains cas, de la disponibilité de subventions gouvernementales, occasionnant ainsi un taux de roulement élevé. Ces conditions ont engendré une concurrence féroce en matière de talents, une hausse inflationniste des salaires et des pressions quant à l'amélioration des avantages sociaux et des conditions de travail dans le but de demeurer concurrentiel et d'attirer du personnel compétent, affectant la Société et ses franchises. Les restaurants du réseau de la Société pourraient manquer de personnel, la capacité à répondre à la demande des clients pourrait être limitée et l'efficacité des activités pourrait aussi en souffrir.

Les résultats d'exploitation de la Société sont fortement tributaires de sa capacité à se faire livrer souvent des quantités suffisantes de bœuf et de poulet et d'autres produits utilisés dans les mets qu'elle sert et vend à sa clientèle. La pandémie de COVID-19 a entraîné des interruptions dans la livraison des produits alimentaires ou d'autres fournitures destinés aux restaurants de la Société, des suites de retards ou de restrictions en matière d'expédition et de fabrication, ou de facteurs touchant les fournisseurs ou les distributeurs, comme la fermeture de leurs installations, les difficultés financières qu'ils éprouvent ou leur insolvabilité. Ces retards et interruptions pourraient nuire à la disponibilité de certains mets et articles d'emballage offerts dans les restaurants de la Société, notamment des produits de son menu de base, entre autres, le bœuf, le poulet et le porc, et obliger les restaurants de la Société à proposer un menu limité. La Société et ses franchisés pourraient voir leurs résultats d'exploitation diminuer si leurs principaux fournisseurs ou distributeurs sont incapables de s'acquitter de leurs responsabilités et que la Société n'est pas en mesure de trouver d'autres fournisseurs ou distributeurs en temps opportun ou d'assurer la transition efficace de l'entreprise touchée à de nouveaux fournisseurs ou distributeurs. Advenant la perturbation des services offerts par l'un de ses principaux fournisseurs ou distributeurs, la Société pourrait faire face à des hausses de coûts à court terme, pendant qu'elle revoit ses canaux d'approvisionnement et de distribution, et ne pas être en mesure de trouver des fournisseurs ou distributeurs ou de négocier avec eux à des conditions commerciales raisonnables.

La notice annuelle au 30 novembre 2021 présente des informations supplémentaires sur les risques et les incertitudes.

RISQUE LIÉ À L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

L'entreprise de la Société est tributaire des nombreux aspects d'un environnement économique général sain qui vont de dépenses de consommation soutenues, propres à promouvoir les ventes, jusqu'à l'accessibilité au crédit requis pour financer les franchisés et la Société. La rentabilité de la Société et le cours de ses actions peuvent souffrir de bouleversements de l'économie, du crédit et des marchés financiers. Les hypothèses de planification actuelles de la Société prévoient que le secteur de la restauration sera affecté par le climat d'incertitude économique qui traverse présentement certaines régions où elle exerce ses activités. L'exposition à des épidémies sanitaires ou à des pandémies, comme c'est le cas de la COVID-19 qui sévit actuellement, constitue un risque pour la Société et ses franchisés. Cependant, la direction est d'avis qu'une situation économique se déroulant dans un cycle normal n'aura pas de conséquences majeures sur la Société pour les raisons suivantes : 1) la Société dispose de forts flux de trésorerie et d'une bonne santé financière ; et 2) pendant une période de ralentissement économique, la Société dispose de nombreux concepts qui constituent une option abordable pour les consommateurs qui souhaitent prendre un repas à l'extérieur. La direction estime que pendant un bouleversement économique extrême, la Société a la capacité de surmonter les risques jusqu'à ce que l'économie se rétablisse.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, la Société a recours à divers instruments financiers qui comportent certains risques en raison de leur nature, notamment le risque de marché et le risque de crédit en cas de non-exécution de la part des contreparties. Ces instruments financiers sont soumis aux normes de crédit, aux contrôles financiers, aux procédés de gestion du risque et aux procédés de surveillance habituels.

La Société a déterminé que les justes valeurs de ses actifs financiers et passifs financiers échéant à court et à long termes se rapprochent de leur valeur comptable. Ces instruments financiers comprennent la trésorerie, les débiteurs, les créditeurs et charges à payer, les dépôts et d'autres passifs. Le tableau ci-dessous présente la juste valeur et la valeur comptable des autres instruments financiers aux 30 novembre 2021 et 2020. Étant donné que des estimations sont utilisées pour déterminer la juste valeur, ces données ne doivent pas être interprétées comme réalisables au moment du règlement des instruments.

Le classement, la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers sont les suivants :

(En milliers \$)	30 novembre 2021		30 novembre 2020	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Prêts à recevoir et autres créances	4 238	4 238	4 760	4 760
Créances liées à des contrats de location-financement	399 269	399 269	468 127	468 127
Passifs financiers				
Dettes à long terme ¹⁾	357 171	357 189	445 500	455 045

¹⁾ À l'exclusion des billets à ordre, de la contrepartie éventuelle sur acquisitions, du swap de taux d'intérêt, des swaps de devises et de taux d'intérêt, des frais de financement de la facilité de crédit et des obligations de rachat de participations ne donnant pas le contrôle.

La juste valeur d'un instrument financier est le prix qui serait reçu de la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre intervenants du marché à la date d'évaluation. Elle est établie en fonction de l'information disponible sur le marché à la date de l'état consolidé de la situation financière. En l'absence d'un marché actif pouvant fournir de l'information sur l'instrument financier, la Société utilise les méthodes d'évaluation décrites ci-dessous pour établir la juste valeur de l'instrument. La Société s'appuie essentiellement sur des données d'entrée externes observables du marché pour formuler les hypothèses nécessaires à certains modèles d'évaluation. Des hypothèses ou données d'entrées qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables sont utilisées en l'absence de données externes. Ces hypothèses ou facteurs représentent la meilleure évaluation par la direction des hypothèses ou facteurs qui seraient utilisés par des intervenants de marché à l'égard de ces instruments. Le risque de crédit de la contrepartie ainsi que le risque de crédit de la Société même sont pris en compte dans l'estimation de la juste valeur de tous les actifs et passifs financiers, y compris les dérivés.

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers de chaque catégorie :

Prêts à recevoir et autres créances et créances liées à des contrats de location-financement – La valeur comptable de ces instruments financiers se rapproche de la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments ou de l'utilisation des taux d'intérêt du marché.

Dettes à long terme – Le calcul de la juste valeur de la dette à long terme est fondé sur la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs selon les ententes de financement en vigueur, en fonction du taux d'emprunt estimatif s'appliquant actuellement à des emprunts similaires de la Société.

Billets à ordre émis en contrepartie partielle de l'acquisition de Houston Avenue Bar & Grill et Industria Pizzeria + Bar

En 2021, la Société a vendu sa participation de 80 % dans 10220396 Canada inc. et cédé les billets à ordre qui avaient été comptabilisés au titre de sa contrepartie d'acquisition de Houston Avenue Bar & Grill et d'Industria Pizzeria + Bar.

Lors de la réévaluation de la juste valeur, une perte de 0,1 million de dollars a été constatée à l'égard des billets à ordre pour l'exercice clos le 30 novembre 2021 (2020 – profit de 0,1 million de dollars).

Contreparties éventuelles sur acquisitions

Dans le cadre de l'acquisition de Yuzu Sushi ainsi que de sa participation dans Tortoise Group, la Société a consenti des contreparties éventuelles aux vendeurs. Ces contreparties éventuelles comportent des clauses d'indexation sur le résultat qui sont fondées sur les bénéfices futurs; elles sont remboursables en décembre 2022 pour Tortoise Group. Ces contreparties éventuelles ont été comptabilisées à la juste valeur et sont réévaluées régulièrement. La contrepartie dévolue à Yuzu Sushi, d'un montant total de 5,1 millions de dollars, a été réglée au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2021.

Lors de la réévaluation de la juste valeur, un profit de 1,7 million de dollars a été constaté à l'égard des contreparties éventuelles pour l'exercice clos le 30 novembre 2021 (2020 – perte de 1,0 million de dollars).

Obligation de rachat d'une participation ne donnant pas le contrôle

La Société a conclu un accord à l'effet d'acheter une participation ne donnant pas le contrôle dans 9974644 Canada inc. à la demande de l'actionnaire concerné, en tout temps à compter du 9 décembre 2017. La contrepartie est fondée sur un multiplicateur du BAIIA tel que défini aux conditions de l'accord avec l'actionnaire. La Société comptabilise un passif à la juste valeur (note 20 des états financiers consolidés) qui est réévalué à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Lors de la réévaluation de la juste valeur, une perte de 0,4 million de dollars (2020 – perte de 0,2 million de dollars) a été constatée à l'égard de l'obligation relative à cette participation ne donnant pas le contrôle.

Obligation de rachat de la participation du partenaire dans une coentreprise

Dans le cadre de son acquisition de sa participation de 70 % dans une coentreprise acquisitive de Tortoise Group, la Société a conclu une entente à l'effet de racheter la participation résiduelle de 30 % avant décembre 2025. La contrepartie d'acquisition à payer sera fondée sur des profits futurs. La Société a comptabilisé un passif à la juste valeur (note 20 des états financiers consolidés) qui est réévalué à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Une augmentation ou une diminution de 1 % des taux d'actualisation utilisés auraient une incidence de moins de 0,1 million de dollars sur la valeur comptable au 30 novembre 2021 (2020 – 0,1 million de dollars).

Lors de la réévaluation de la juste valeur, un profit de 1,9 million de dollars (2020 – perte de 0,5 million de dollars) a été constaté à l'égard de l'obligation de rachat de cette participation du partenaire dans une coentreprise.

Swap de taux d'intérêt

La Société détenait un swap de taux d'intérêt conclu à un taux fixe sur un montant notionnel de 100,0 millions de dollars qui est arrivé à échéance le 21 juillet 2021 (2020 – 100,0 millions de dollars). Lors de la réévaluation de la juste valeur, la Société a comptabilisé une perte de 0,1 million de dollars pour l'exercice clos le 30 novembre 2021 (2020 – perte de 1,6 million de dollars). La Société a classé cet instrument financier comme donnée d'entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs.

Swaps de devises et de taux d'intérêt

Les 26 et 29 novembre 2021, la Société a conclu trois swaps de devises et de taux d'intérêt variable contre variable d'un (1) mois (2020 – deux swaps). Une juste valeur nulle a été comptabilisée au 30 novembre 2021 (2020 – néant). La Société a classé ces instruments financiers comme donnée d'entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs.

(En millions de \$)	2021			2020	
	Reçoit – Nominal	78,9 \$ US	180,8 \$ US	11,8 \$ US	137,6 \$ US
Reçoit – Taux	1,29 %	1,29 %	1,29 %	2,44 %	1,85 %
Paie – Nominal	100,0 \$ CA	230,0 \$ CA	15,0 \$ CA	180,0 \$ CA	125,0 \$ CA
Paie – Taux	1,23 %	1,09 %	1,38 %	2,45 %	1,94 %

Hiérarchie des justes valeurs

	Niveau 3	
	2021	2020
	\$	\$
Billets à ordre relatifs à l'obligation de rachat de Houston Avenue Bar & Grill et Industria Pizzeria + Bar	—	2 928
Contrepartie éventuelle sur acquisitions et participation dans une coentreprise	1 961	8 075
Options d'achat de participations ne donnant pas le contrôle	1 575	1 171
Obligation de rachat de la participation du partenaire d'une coentreprise	1 416	3 364
Passifs financiers	4 952	15 538

EXPOSITION AU RISQUE FINANCIER

La Société est exposée à divers risques liés à ses actifs financiers et à ses passifs financiers. L'analyse qui suit présente une évaluation des risques au 30 novembre 2021.

Risque de crédit

La Société est exposée au risque de crédit principalement en raison de ses créances clients. Les soldes présentés à l'état consolidé de la situation financière représentent l'exposition maximale au risque de crédit de chacun des actifs financiers aux dates visées. La Société estime que le risque de crédit lié à ses débiteurs est limité puisque, sauf en ce qui a trait aux montants à recevoir d'établissements établis à l'international, la Société s'appuie sur une vaste clientèle répartie surtout au Canada et aux États-Unis, ce qui limite la concentration de son risque de crédit.

Le risque de crédit lié aux prêts à recevoir et autres créances est semblable à celui lié aux débiteurs.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente l'exposition de la Société à des baisses ou à des hausses de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux d'intérêt. La Société est exposée au risque de flux de trésorerie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt applicables à ses obligations financières à taux variable.

De plus, lors du refinancement d'un emprunt, tout dépendant de la disponibilité des fonds sur le marché et de la perception qu'a le prêteur du risque présenté par la Société, la majoration qui s'applique aux taux de référence comme le LIBOR ou les taux directeurs pourrait varier et de ce fait, avoir une incidence directe sur le taux d'intérêt payable par la Société.

La dette à long terme découle principalement des acquisitions d'actifs à long terme et des regroupements d'entreprises. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de sa facilité de crédit renouvelable, utilisée pour financer les acquisitions de la Société. La facilité porte intérêt à un taux variable et, par conséquent, la charge d'intérêts pourrait devenir plus importante. Une somme de 345,0 millions de dollars était tirée sur la facilité de crédit au 30 novembre 2021 (30 novembre 2020 – 433,0 millions de dollars). Une augmentation de 100 points de base du taux préférentiel de la banque donnerait lieu à une augmentation de 3,5 millions de dollars par année (30 novembre 2020 – 4,3 millions de dollars) de la charge d'intérêts sur l'encours de la facilité de crédit.

Risque de change

Le risque de change représente l'exposition de la Société à une baisse ou à une hausse de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux de change. Ce sont principalement ses ventes réalisées en devises étrangères qui exposent la Société au risque de change. Les établissements de la Société situés aux États-Unis et à l'étranger utilisent le dollar américain (\$ US) comme monnaie fonctionnelle. L'exposition de la Société au risque de change découle principalement de la trésorerie, des débiteurs, de la dette à long terme libellée en dollars américains, d'autres éléments du fonds de roulement et des obligations financières de ses établissements aux États-Unis. Au 30 novembre 2021, la dette à long terme libellée en dollars américains n'est pas exposée au risque de change en raison des trois swaps de devises et de taux d'intérêt (2020 – deux swaps).

Le risque associé aux variations du taux de change du dollar américain est jugé minimal, puisque ces variations sont largement compensées par l'exploitation autonome des entités américaines de la Société.

Au 30 novembre 2021, les instruments financiers de la Société suivants sont libellés en devises :

	(En milliers \$)		2021		2020	
	\$ US	\$ CA	\$ US	\$ CA	\$ US	\$ CA
Actifs financiers						
Trésorerie	3 744	4 789	4 748		6 156	
Débiteurs	378	484	645		836	
Passifs financiers						
Créditeurs et dépôts	(82)	(105)	(85)		(110)	
Actifs financiers nets	4 040	5 168	5 308		6 882	

Toutes autres variables demeurant constantes, une augmentation éventuelle raisonnable de 5 % des taux de change du dollar canadien entraînerait un profit de 0,2 million de dollars canadiens (2020 – profit de 0,3 million de dollars canadiens) aux états consolidés du résultat et du résultat global.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société se trouve incapable de faire face à ses obligations financières à échéance. La Société a des obligations contractuelles et fiscales ainsi que des passifs financiers; elle est en conséquence exposée au risque de liquidité. Ce risque peut naître, par exemple, d'une désorganisation du marché ou d'un manque de liquidités. La Société maintient sa facilité de crédit afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour respecter ses obligations financières actuelles et futures à un coût raisonnable.

Au 30 novembre 2021, la Société disposait d'une facilité de crédit renouvelable autorisée limitée à 600,0 millions de dollars (30 novembre 2020 – 700,0 millions de dollars) pour s'assurer qu'elle disposera de fonds suffisants pour répondre à ses obligations financières.

Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 30 novembre 2021 :

(En millions \$)	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Entre 0 et 6 mois	Entre 6 et 12 mois	Entre 12 et 24 mois	Par la suite
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	119,5	119,5	119,5	—	—	—
Dette à long terme ¹⁾	360,7	362,1	13,7	—	2,0	346,4
Intérêts sur la dette à long terme ¹⁾	S.o.	13,8	2,9	2,9	5,7	2,3
Obligations locatives	473,5	510,8	56,3	56,2	100,5	297,8
Obligations contractuelles totales	953,7	1 006,2	192,4	59,1	108,2	646,5

¹⁾ Lorsque les flux de trésorerie liés aux variations futures des taux d'intérêt sont variables, ils sont calculés en utilisant les taux d'intérêt en vigueur à la clôture de la période.

APERÇU À COURT TERME

La Société suit de près la situation mondiale entourant la COVID-19 et prend des mesures proactives pour s'adapter aux changements pour le bien-être et la sécurité de ses employés, franchisés et clients, de même que la continuité de ses activités et établissements. Étant donné la nature dynamique de la situation, il est impossible de préciser ses conséquences possibles sur le rendement financier à long terme de la Société. MTY prend les mesures nécessaires pour mitiger les retombées potentielles que cette situation pourrait avoir sur ses activités, ses franchisés, ses partenaires et le service à la clientèle. Le lecteur trouvera plus d'informations sur les mesures prises en réponse à la COVID-19 sous la rubrique « Points saillants d'événements marquants ».

Malgré les effets persistants de la pandémie et l'obligation évidente de relever les défis à court terme qui en découlent, la direction se réoriente maintenant vers une perspective de croissance à plus long terme. Les ventes sont revenues aux niveaux d'avant la pandémie pour plusieurs des enseignes et progressent dans la bonne direction pour les autres. Le secteur de la restauration ne demeurera pas moins exigeant. Les pénuries de main-d'œuvre et les dérèglements de la chaîne d'approvisionnement se font déjà sentir à travers le réseau et ajoutent à la pression concurrentielle existante dans un marché qui voisine la saturation. La direction estime cependant que l'attention soutenue des marques sur l'innovation, la qualité des produits, la constance et l'ambiance, combinée aux ajustements effectués pendant la pandémie pour répondre aux nouvelles attentes de la clientèle, place le réseau en bonne position pour l'avenir.

Avant la pandémie, les objectifs de MTY consistaient à générer une croissance organique tout en recherchant activement des acquisitions potentiellement rentables. Ces objectifs n'ont pas changé et demeurent au centre des activités de MTY. Les équipes de MTY s'attachent dans la mesure du possible à aider leurs partenaires de franchise à générer des chiffres d'affaires d'établissements comparables positifs, à ouvrir de nouveaux établissements pour les concepts existants et en définitive, à atteindre leurs objectifs de rentabilité. Le succès de chacun des franchisés est la base du succès de MTY pour les années à venir. Par suite de la COVID-19, MTY a diversifié la provenance de ses rentrées grâce à ses efforts d'expansion dans d'autres canaux de vente, dont les suivants : lancement de plusieurs cuisines fantômes dans les restaurants existants, afin de bénéficier de synergies résultant de coûts partagés, de l'optimisation du flux de travail et de la capacité de répondre à l'augmentation des commandes à livrer et à emporter; et lancement de nouveaux produits par la division du détail de même qu'une expansion dans de nouveaux territoires, en réponse à la persistance des dépenses accrues des consommateurs en épicerie durant les vagues de la pandémie.

Compte tenu de l'affectation du capital de la Société depuis l'émergence de la pandémie et du montant de la dette remboursé depuis, la Société est en bonne situation financière pour saisir les occasions d'acquisition qui se présentent à la direction. Toutefois, malgré son appétit pour de nouvelles associations et la croissance de son réseau, la Société demeurera méthodique dans sa recherche de bonnes cibles d'acquisition, au bon prix et dotées des bonnes caractéristiques.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information qui doit être présentée par la Société dans les documents annuels et intermédiaires et autres rapports qu'elle soumet ou dépose en vertu de la réglementation en valeurs mobilières est saisie, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits. Ces contrôles et procédures sont également conçus pour garantir que l'information qui doit être présentée par la Société dans ces documents et rapports soit colligée puis communiquée à la direction de la Société, y compris à ses dirigeants ordonnateurs, notamment le chef de la direction et le chef de la direction financière, de sorte que ceux-ci puissent prendre des décisions en temps opportun quant à la communication de l'information exigée. Après évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société au 30 novembre 2021, le chef de la direction et le chef de la direction financière, de concert avec la direction, ont conclu que ces contrôles et procédures de communication de l'information sont efficaces.

Contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière

Le contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière présentée est fiable et que les états financiers sont dressés conformément aux IFRS. Il incombe à la direction d'établir un processus de contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière présentée par la Société.

Une évaluation de l'efficacité de la conception et de l'exécution du contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière de la Société a été réalisée au 30 novembre 2021. Suite à cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que le contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière, comme défini dans la norme canadienne 52-109, était correctement conçu et exécuté avec efficacité. L'évaluation a été réalisée conformément au cadre et aux critères présentés dans le document Internal Control - Integrated Framework (2013) (Contrôle interne - Cadre intégré) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO), un système de contrôle reconnu, ainsi qu'aux exigences de la norme canadienne 52-109, Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs.

Limites des contrôles et procédures

Tout système de contrôle comporte des limites intrinsèques qui en affectent l'efficacité, notamment la possibilité d'une erreur humaine et la faculté de passer outre aux contrôles et procédures ou de les contourner. De plus, les jugements posés lors d'une prise de décision peuvent être faussés et un incident peut survenir d'une simple erreur ou par méprise. Un système de contrôle efficace ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, que les objectifs de contrôle du système sont effectivement atteints. Par conséquent, la direction de la Société, dont son chef de la direction et le chef de la direction financière, ne s'attend pas à ce que le système de contrôle puisse prévenir ou détecter toutes les erreurs ou fraudes. Enfin, les projections tirées de l'évaluation ou de l'examen de l'efficacité d'un système de contrôle sont soumises au risque qu'au fil du temps, les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans l'environnement d'exploitation de l'entité ou en raison d'une détérioration du degré d'adhérence aux politiques ou procédures.

Limites de l'étendue de la conception

La direction de la Société, avec le concours de son chef de la direction et du chef de la direction financière, a circonscrit l'étendue de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière de la Société pour en exclure les contrôles, politiques et procédures ainsi que le contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière relatifs à certaines entités ad hoc sur lesquelles la Société est habilitée à exercer un contrôle de fait et qui, par conséquent, ont été consolidées dans les états financiers consolidés de la Société. Pour l'exercice clos le 30 novembre 2021, ces entités ad hoc représentent moins de 0,1 % de l'actif courant de la Société, moins de 0,1 % de son actif non courant, moins de 0,1 % de son passif courant, moins de 0,1 % de son passif à long terme, 0,3 % de son produit d'exploitation et moins de 0,1 % de son résultat net.

« Éric Lefebvre »

Éric Lefebvre, CPA, CA, MBA
Chef de la direction

« Renée St-Onge »

Renée St-Onge, CPA, CA
Chef de la direction financière

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Liste des acquisitions

D'autres enseignes se sont ajoutées par le biais d'acquisitions :

Enseigne	Année d'acquisition	Participation	Établissements franchisés	Établissements propriétaires
Fontaine Santé/Veggirama	1999	100 %	18	—
La Crémère	2001	100 %	71	3
Croissant Plus	2002	100 %	18	2
Cultures	2003	100 %	24	—
Thaï Express	Mai 2004	100 %	6	—
Mrs. Vanelli's	Juin 2004	100 %	103	—
TCBY – droits canadiens de franchise maîtresse	Septembre 2005	100 %	91	—
Sushi Shop	Septembre 2006	100 %	42	5
Koya Japan	Octobre 2006	100 %	24	—
Sushi Shop (établissements franchisés existants)	Septembre 2007	100 %	—	15
Tutti Frutti	Septembre 2008	100 %	29	—
TacoTime – droits canadiens de franchise maîtresse	Octobre 2008	100 %	117	—
Country Style Food Services Holdings Inc.	Mai 2009	100 %	475	5
Groupe Valentine inc.	Septembre 2010	100 %	86	9
Jugo Juice	Août 2011	100 %	134	2
Mr. Submarine	Novembre 2011	100 %	338	—
Koryo Korean BBQ	Novembre 2011	100 %	19	1
Mr. Souvlaki	Septembre 2012	100 %	14	—
SushiGo	Juin 2013	100 %	3	2
Extreme Pita, PurBlendz et Mucho Burrito (Extreme Brandz)	Septembre 2013	100 %	300, dont 34 aux États-Unis	5
ThaïZone	Septembre 2013 Mars 2015	80 % + 20 %	25 et 3 restaurants mobiles	—
Madisons	Juillet 2014 Septembre 2018	90 % + 10 %	14	—
Café Dépôt, Muffin Plus, Sushi-Man et Fabrika	Octobre 2014	100 %	88	13
Van Houtte Café Bistros – licence de franchise permanente	Novembre 2014	100 %	51	1
Manchu Wok, Wasabi Grill & Noodle et SenseAsian	Décembre 2014	100 %	115	17
Big Smoke Burger	Septembre 2015 Septembre 2016	60 % + 40 %	13	4
Kahala Brands ltée – Cold Stone Creamery, Blimpie, TacoTime, Surf City Squeeze, The Great Steak & Potato Company, NrGize Lifestyle Café, Samurai Sam's Teriyaki Grill, Frullati Café & Bakery, Rollerz, Johnnie's New York Pizzeria, Ranch One, America's Taco Shop, Cereality, Tasti D-Lite, Planet Smoothie, Maui Wowi et Pinkberry	Juillet 2016	100 %	2 839	40

Enseigne	Année d'acquisition	Participation	Établissements franchisés	Établissements propriétaires
BF Acquisition Holdings, LLC – Baja Fresh Mexican Grill et La Salsa Fresh Mexican Grill	Octobre 2016	100 %	167	16
La Diperie	Décembre 2016 Mars 2019	60 % + 5 %	5	—
Steak Frites St-Paul et Giorgio Ristorante	Mai 2017 Septembre 2018	83,25 % + 9,25 %	15	—
The Works Gourmet Burger Bistro	Juin 2017	100 %	23	4
Dagwoods Sandwiches et Salades	Septembre 2017	100 %	20	2
The Counter Custom Burgers	Décembre 2017	100 %	36	3
Built Custom Burgers	Décembre 2017	100 %	5	—
Groupe restaurants Imvescor – Bâton Rouge, Pizza Delight, Scores, Toujours Mikes et Ben & Florentine	Mars 2018	100 %	253	8
Grabbagreen	Mars 2018	100 %	26	1
Timothy's World Coffee et Mmmuffins licence de franchise perpétuelle	Avril 2018	100 %	32	7
SweetFrog Premium Frozen Yogurt	Septembre 2018	100 %	331	—
Casa Grecque	Décembre 2018	100 %	31	—
South Street Burger	Mars 2019	100 %	24	13
Papa Murphy's	Mai 2019	100 %	1 301	103
Yuzu Sushi	Juin 2019	100 %	129	—
Allô! Mon Coco	Juin 2019	100 %	40	—
Turtle Jack's Muskoka, COOP Wicked Chicken et Frat's Cucina	Décembre 2019	70 %	20	3

Définition d'indicateurs hors PCGR

La direction présente les indicateurs hors PCGR suivants puisqu'ils ont été identifiés comme des indicateurs pertinents pour évaluer la performance de la Société.

Les indicateurs hors référentiel suivants peuvent figurer dans l'analyse présentée au présent rapport de gestion :

BAIIA ajusté	Il correspond au résultat net, abstraction faite de l'impôt sur le résultat, de tous autres produits (charges), des intérêts, des amortissements et pertes de valeur nettes. Se reporter au rapprochement du BAIIA ajusté et du résultat avant impôts aux pages 14 et 20.
Résultat avant impôt, abstraction faite des pertes de valeur et reprises de pertes de valeur	Il correspond au résultat net avant impôt, abstraction faite des pertes de valeur et reprises de pertes de valeur à l'égard des actifs au titre de droits d'utilisation, des immobilisations corporelles et incorporelles et du goodwill.
Flux de trésorerie disponibles	Il s'agit de la somme des flux de trésorerie totaux provenant des activités d'exploitation diminués des dépenses en capital nettes des cessions.

Définition de ratios hors PCGR

La direction présente les ratios hors PCGR suivants puisqu'ils ont été identifiés comme des indicateurs pertinents pour évaluer la performance de la Société.

Les ratios hors PCGR suivants peuvent figurer dans l'analyse présentée au présent rapport de gestion :

BAIIA ajusté en tant que pourcentage des produits	Il correspond au BAIIA ajusté divisé par les produits.
Flux de trésorerie disponibles par action diluée	Ils correspondent aux flux de trésorerie disponibles divisés par le nombre d'actions sur une base diluée.
Ratio dette-BAIIA	Il se définit comme le total de la dette courante et à long terme divisé par le BAIIA tel que défini dans la convention de crédit.

Définition d'indicateurs financiers supplémentaires

La direction présente les indicateurs financiers supplémentaires suivants puisqu'ils ont été identifiés comme des indicateurs pertinents pour évaluer la performance de la Société.

Les indicateurs financiers supplémentaires suivants peuvent figurer dans l'analyse présentée au présent rapport de gestion :

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation par action diluée	Ils correspondent aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation divisés par le nombre d'actions sur une base diluée.
Flux de rentrées récurrents	Ils comprennent les redevances et autres produits de franchisage qui sont gagnés sur une base régulière conformément aux contrats de franchise en place.
Charges incompressibles	Elles comprennent les subventions gouvernementales dont le contrôle direct échappe à la direction et les redevances versées à des tiers.
Charges compressibles	Elles comprennent les salaires, les frais de consultation et honoraires professionnels et les autres frais administratifs sur lesquels la direction exerce un contrôle direct.
Variation des produits et charges récurrents	Elle comprend les flux de rentrées récurrents, les charges compressibles, les redevances versées à des tiers, les loyers (abstraction faite de l'incidence d'IFRS 16), et les produits et charges des établissements propriétaires, de la transformation des aliments, distribution et vente au détail, et des fonds promotionnels.
Charges non récurrentes incompressibles	Elles comprennent les subventions gouvernementales dont le contrôle direct échappe à la direction.
Chiffre d'affaires d'établissements comparables	Il s'agit du chiffre d'affaires comparatif des établissements ouverts pendant au moins 13 mois ou qui ont été acquis il y a plus que 13 mois.
Chiffre d'affaires réseau	Il s'agit du chiffre d'affaires de tous les établissements existants, y compris ceux qui ont fermé ou ouvert durant la période, de même que du chiffre d'affaires de nouveaux concepts acquis à compter de la date de clôture de l'opération.
Ventes en ligne	Il s'agit des ventes faites à la clientèle à partir de plateformes de commande en ligne.

Flux de trésorerie disponibles¹⁾ par rapport aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

(En milliers \$)	Trimestres clos en							
	Février 2020	Mai 2020	Août 2020	Novembre 2020	Février 2021	Mai 2021	Août 2021	Novembre 2021
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	30 980	19 207	38 624	44 841	31 307	29 541	46 553	31 898
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 119)	(316)	(1 764)	(998)	(1 213)	(2 301)	(1 248)	(1 677)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(649)	(618)	(63)	(97)	(47)	(156)	(65)	(56)
Produit de la cession d'actifs détenus en vue de la vente	1 153	10 536	—	—	—	—	—	—
Produit de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	373	117	281	164	253	413	361	5 438
Flux de trésorerie disponibles¹⁾	30 738	28 926	37 078	43 910	30 300	27 497	45 601	35 603

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition des indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

Bénéfice avant impôt, abstraction faite des pertes de valeur et reprises de pertes de valeur¹⁾

(En milliers \$)	Exercice clos le 30 novembre 2021	Exercice clos le 30 novembre 2020
Bénéfice (perte) avant impôt	112 072	(51 949)
Perte de valeur – actifs au titre de droits d'utilisation	1 550	4 291
Perte de valeur nette – immobilisations corporelles et incorporelles et goodwill	5 903	122 826
Bénéfice avant impôt, abstraction faite des pertes de valeur et reprises de pertes de valeur¹⁾	119 525	75 168

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition des indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

Chiffre d'affaires réseau¹⁾ en lien avec les redevances

<i>(millions de \$)</i>	Chiffre d'affaires de l'exercice clos le 30 novembre 2021						
	Canada			États-Unis/International			
	Établissements propriétaires	Franchises	Total	Établissements propriétaires	Franchises	Total	TOTAL
Chiffre d'affaires réseau ¹⁾	19,4	1 241,1	1 260,5	40,2	2 330,6	2 370,8	3 631,3
Produits de redevances en % des ventes des franchises	—	5,00 %	—	—	5,09 %	—	S.o.
Redevances déclarées	—	62,1	—	—	118,6	—	180,7

<i>(millions de \$)</i>	Chiffre d'affaires de l'exercice clos le 30 novembre 2020						
	Canada			États-Unis/International			
	Établissements propriétaires	Franchises	Total	Établissements propriétaires	Franchises	Total	TOTAL
Chiffre d'affaires réseau ¹⁾	18,4	1 188,3	1 206,7	46,3	2 206,1	2 252,4	3 459,1
Produits de redevances en % des ventes des franchises	—	4,86 %	—	—	4,87 %	—	S.o.
Redevances déclarées	—	57,8	—	—	107,3	—	165,1

<i>(millions de \$)</i>	Chiffre d'affaires du trimestre clos le 30 novembre 2021						
	Canada			États-Unis/International			
	Établissements propriétaires	Franchises	Total	Établissements propriétaires	Franchises	Total	TOTAL
Chiffre d'affaires réseau ¹⁾	5,9	373,0	378,9	9,4	574,2	583,6	962,5
Produits de redevances en % des ventes des franchises	—	5,12 %	—	—	5,03 %	—	S.o.
Redevances déclarées	—	19,1	—	—	28,9	—	48,0

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition des indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

<i>(millions of \$)</i>	Chiffre d'affaires du trimestre clos le 30 novembre 2020						
	Canada			États-Unis/International			
	Établissements propriétaires	Franchises	Total	Établissements propriétaires	Franchises	Total	TOTAL
Chiffre d'affaires réseau ¹⁾	4,1	301,6	305,7	11,1	574,6	585,7	891,4
Produits de redevances en % des ventes des franchises	—	4,74 %	—	—	4,87 %	—	S.o.
Redevances déclarées	—	14,3	—	—	28,0	—	42,3

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition des indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.